

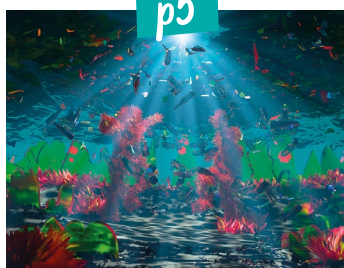
GRAND DOSSIER

EAU & SOCIÉTÉ

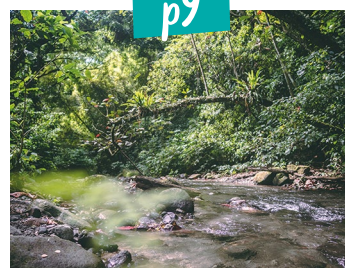
#9
Déc. 2024



L'actu du président



L'art & l'eau



État des lieux du SDAGE

J'ai fait
mes premiers pas
sur cette plage...



...j'ai pris
mon premier bain
dans cette rivière...



...aujourd'hui,
elle est mon lieu
de refuge.



Sommaire

- 4 L'actu du président
- 5 Art et Eau
- 6 Partenaires institutionnels
- 7 Actualités, actions & projets de l'ODE
- 12 Actu Res'Eau
- 16 **Le Grand Dossier : Eau & Société**
 - Une approche pluridisciplinaire
 - Mieux comprendre les relations homme-milieux pour agir
 - Prévoir c'est anticiper le changement climatique et l'eau
 - Histoire de l'eau
 - Vers une éthique pour l'eau
 - Patrimoine, usages et perception
 - Les jeunes de Martinique et leur perception des rivières
 - Les représentations associées aux cours d'eau de Martinique
 - Regards d'outre-mer sur le droit à l'eau
- 43 L'ODE Finance
- 45 Ailleurs
- 47 L'interview métier avec Malaïka PADRA
- 48 Agenda des événements autour de l'eau
- 49 Les partenaires



Édito

**Chères lectrices,
Chers lecteurs,**

Je vous remercie chaleureusement pour votre fidélité, vos encouragements nous permettent de nous améliorer à chaque nouveau numéro.

À l'Office De l'Eau Martinique nous développons avec enthousiasme et engagement la connaissance sur l'eau et les milieux aquatiques. Au travers de cette belle mission nous suivons la qualité de nos milieux : rivières, eaux souterraines, eaux littorales, mangroves, mares. Nous sommes des experts de l'eau, et cela nous va bien en nos qualités de techniciens. Nous pratiquons « la science dure »... belle matière !

C'est avec un immense plaisir que nous publions ce n°9 du MAG ODE&VOUS.

Nous sortons avec ce numéro, de nos sentiers battus que sont : la chimie, la biologie, la géologie, l'hydrologie... Notre grand dossier intitulé « Eau et société » est consacré aux sciences humaines. Il prend de la hauteur et replace l'humain au centre des politiques publiques liées à l'eau.

Nous osons interroger les sciences humaines dénommées injustement « sciences molles », dans la mesure où l'homme du fait de son activité et de ses modes de vie se situe au centre des politiques publiques de l'eau. Nous avons à cette occasion et avec audace, convié à la rédaction des spécialistes de domaines divers comme, la géographie, l'histoire, la sociologie, la philosophie, l'économie..., ayant un intérêt commun pour la compréhension de ce qui lie l'homme, et singulièrement l'homme Martiniquais aux milieux aquatiques qui l'entourent.

Vous découvrirez que les témoignages s'entremêlent aux thèses, les thèses aux citations, les citations aux expériences. Ce bel ensemble réveillera j'espère votre intérêt et suscitera chez

Équipe de rédaction

Directrice de rédaction
Michéla ADIN

Rédactrice en chef
Mathilde EDMOND-MARIETTE MINOTON

Secrétariat de rédaction
Christine SINAMAL, Tania COLOMBO & Alexis RAGOT

Contributeurs techniques
Gaëlle HIELARD, Andrée-Anne CLOTILDE, Lucas PELUS, Ava MONCOZET, Diane LOISEL et les agents de l'ODE

vous le désir de vous questionner à votre tour sur le lien personnel que vous avez avec l'eau qui nous entoure et qui est un élément central de la nature.

À l'aube du changement climatique, une réalité d'aujourd'hui pour nos territoires insulaires, qui impactera de manière certaine nos modes de vie, mais également ceux de nos enfants, la question de l'humain, de sa place dans son milieu naturel, de son rôle, de ses interactions avec son environnement est fondamentale. Vous en conviendrez, il s'agit bien là d'une question « dure » compte tenu des enjeux qu'elle appelle. Aussi comment repositionner le martiniquais au centre de la reconquête des milieux aquatiques ? Riches en eau et en patrimoine environnemental, nous le sommes assurément, rester riche pour longtemps est le véritable défi qui nous fait face. L'étendu du sujet « Eau et société » ne nous a pas permis d'aborder toutes les questions, mais promis nous y reviendrons dans un prochain numéro !

Très bonne lecture !

Michéla ADIN,
Directrice Générale
de l'Office De l'Eau.



Lucien SALIBER
Président du Conseil
d'administration de l'ODE
Martinique

L'actu du président

Le jeudi 19 septembre 2024, Lucien SALIBER, Président du Conseil d'administration de l'ODE, Alex PAVIOT, administrateur de l'ODE, Michéla ADIN, Directrice générale, et des agents de l'ODE ont visité ce nouvel ouvrage sur le territoire robertin. La délégation a été reçue par Christian PALIN, 2^{ème} vice-président de CAP NORD, des agents de CAP NORD et le Président de la SME et ses équipes techniques, en qualité d'exploitant.

Le Conseil d'administration de l'ODE a attribué une aide de 4 092 448,00€ pour les travaux de la station de traitement des eaux usées de Pontaléry au Robert.



Michéla ADIN, Directrice générale de l'ODE, Lucien SALIBER, Président du Conseil d'administration de l'ODE, Patrice PONNAMAH, Président de la SME et des membres des équipes techniques de la SME. Crédit photo : ODE Martinique

« Je salue le travail qui a été effectué pour que ce projet soit achevé ! A l'époque, c'est le SICSM qui avait lancé ce projet de construction. Pendant plusieurs années, tout était à l'arrêt. Plusieurs acteurs ont permis que le chantier redémarre et l'action de l'ODE a été essentielle. Ce que l'on peut retenir c'est que lorsque l'on travaille ensemble : les résultats sont là. » Lucien SALIBER.



Christian PALIN, 2^{ème} Vice-président de CAP NORD et membre du Conseil d'administration de l'ODE, Lucien SALIBER et Alex PAVIOT, Vice-président du CEB et membre du Conseil d'administration de l'ODE. Crédit photo : ODE Martinique

L'art & l'eau

Ce projet se caractérise par une collaboration entre acteurs institutionnels, de terrain, la population et les artistes. Des ateliers de concertation afin de réunir des éléments, transmis aux artistes, avaient eu lieu en amont de la résidence.

L'exposition 490 est le fruit d'une résidence de création d'artistes sur un mois qui s'est tenue en septembre dernier sur quatre sites du littoral martiniquais : Le Marin (Cap Chevalier), Ducos (Quartier Canal), Sainte-Marie/Marigot (Anse Charpentier). 490, du nombre de kilomètres que compte notre littoral (hors îlet) met en dialogue les travaux de trois artistes contemporains sur ces 4 sites à travers trois axes temporels : passé, présent, futur.

A l'issue d'un appel à candidature, le jury, composé de l'ODE, de la Direction des affaires culturelles et des autres institutions partenaires du projet a retenu 3 artistes parmi une vingtaine de candidatures reçues.



Julie Deweerdt autoportrait

Ainsi, pendant un mois, arpentant les quatre coins de l'île sur les sites préalablement identifiés pour leurs intérêts et leur diversité de situations, Linda Mitram (photographe) pour l'axe passé, JKing (plasticien) pour l'axe présent et Julie Deweerdt (artiste digitale) pour l'axe futur, ont pu créer leur œuvres au fil de leurs rencontres avec les scientifiques et la population.

Les artistes ont été accompagnés tout au long de la résidence par l'Association La Station Culturelle. Un appui scientifique a été assuré par le BRGM, le Parc Naturel Marin et le Conservatoire du littoral, désireux de documenter et d'interroger sur l'évolution des littoraux, les usages, les paysages, et la résilience des milieux. La deuxième phase du projet est désormais en cours : l'exposition itinérante sur les sites de résidence dans un premier temps et plus s'il est possible. L'idée est donc désormais de restituer les œuvres au service de la sensibilisation, de la prise de conscience et de la médiation scientifique.



JKing autoportrait



Ainsi, à travers l'exposition itinérante en plein air et d'une programmation d'ateliers divers l'accompagnant, les différents publics seront invités à venir à la rencontre du travail réalisé et échanger sur les thématiques soulevées. Erosion, changement climatique, pollution, traits de côte, évacuations de population, relogement, autant d'enjeux qui ont pu être abordés lors de la résidence et qui nous concerne tou.te.s.

Première étape d'exposition, le Marin au mois de novembre 2024, dont les dates et lieux précis vous seront communiqués ultérieurement. Vous pourrez également les trouver sur les réseaux sociaux @lastationculturelle. Viendront ensuite le Prêcheur en février 2025 suivi de Sainte-Marie et de Ducos. Nous terminerons cette première itinérance par Fort-de-France, avant de créer un nouveau chemin pour l'exposition 490 !

Écrit par **Sarah Benmakhlof.**



Linda Mitram autoportrait



Partenaires institutionnels

Dlo Matinik : enjeux socio environnementaux, une ambition commune ODE-UA Université des Antilles-CNRS3

Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX,
Directeur PHEEAC

L'Unité Mixte de Recherche (UMR) PHEEAC (Pouvoirs, Histoire, Esclavages, Environnement, Atlantique Caraïbe) est une structure de recherche collaborative issue d'une convention entre l'Université des Antilles (UA) et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). Cette unité a pour ambition de mutualiser les compétences et ressources de ces institutions afin de mener des recherches scientifiques de haut niveau sur les dynamiques locales de pouvoir, la coopération régionale et les relations transatlantiques, dans des contextes historiques de post-esclavage, confrontés à des enjeux environnementaux à la fois locaux, globaux et « glocaux ».

Le PHEEAC s'intéresse à des objets de recherche fondamentale et appliquée à travers des perspectives disciplinaires variées : droit, science politique, sociologie, anthropologie, économie, histoire, géographie, ainsi que sciences de l'information et de la communication. L'UMR s'engage à produire et diffuser des savoirs scientifiques en mobilisant des approches disciplinaires, pluridisciplinaires, interdisciplinaires et transdisciplinaires.

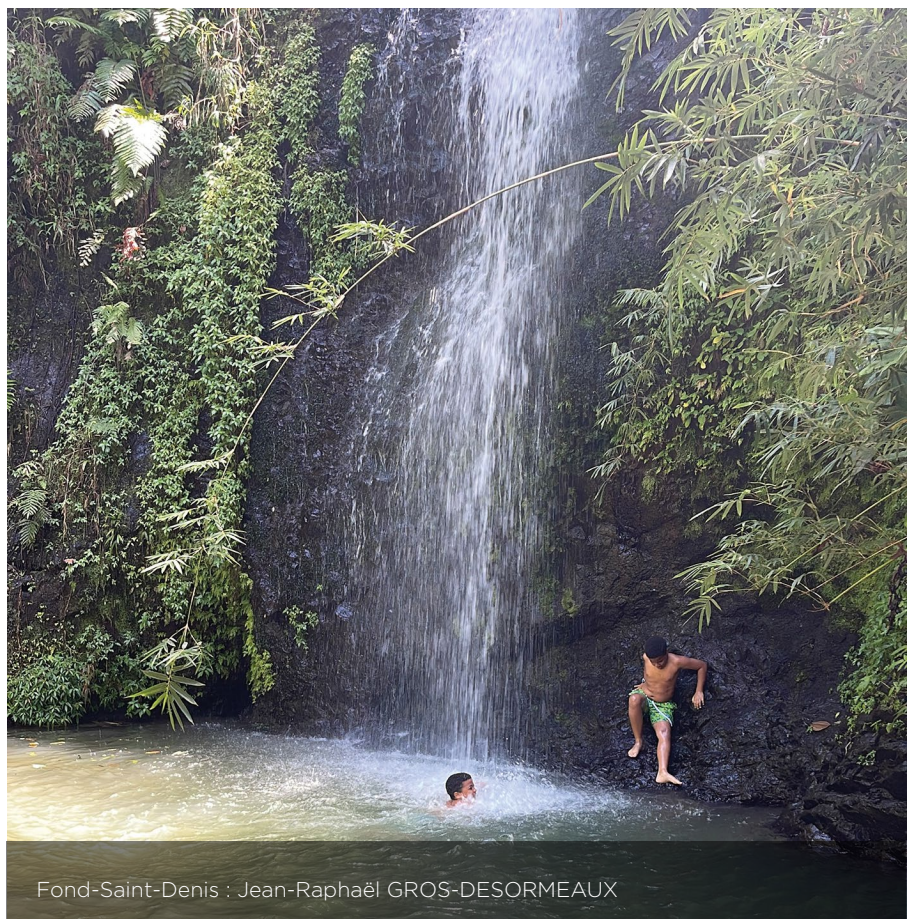
Dans ce cadre, l'UMR PHEEAC s'est associée à l'UMR EVS (Environnement Ville Société) de l'École Normale Supérieure de Lyon pour encadrer un projet de recherche doctorale en sciences humaines et sociales sur la gestion de l'eau en Martinique.

Ce projet s'inscrit dans un contexte social marqué par des tensions croissantes entre les acteurs institutionnels et les usagers, exacerbées par des coupures récurrentes, privant une partie de la population d'un accès stable à ce bien com-

mun. Le projet de recherche, co-dirigé par les deux unités, vise à analyser la complexité des liens entre l'histoire et la gestion de l'eau en Martinique, tout en interrogeant les effets de ces inégalités socio-environnementales sur les différentes formes de connectivité à l'eau.

Les résultats de cette recherche apporteront un éclairage théorique novateur sur les connectivités socio-écologiques, la justice environnementale, ainsi que sur les valeurs et pratiques qui se sont construites autour des interactions entre l'eau et la société.

Les UMR PHEEAC et EVS ambitionnent d'explorer, de manière scientifique, les diverses expériences qui façonnent les relations sociales à l'eau, en tant que formes de résilience et d'adaptation des socio-écosystèmes inter-tropicaux insulaires. Ce travail, auquel l'ODE contribuera à donner une dimension institutionnelle, prend d'autant plus de sens dans un contexte de changement global.



Fond-Saint-Denis : Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX

Actualités

1

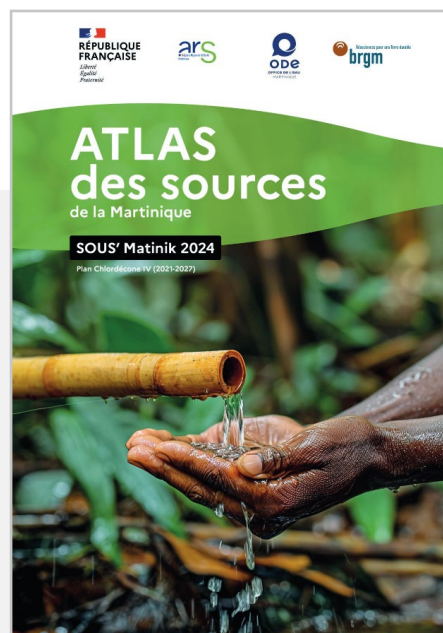
Publication de l'Atlas des sources de la Martinique 2024

01 - CONTEXTE

Une première campagne d'analyses des sources naturelles de Martinique a été réalisée entre 2004 et 2008 afin d'évaluer la qualité de ces ressources, utilisées ou consommées par la population. Ainsi, 126 sources avaient été analysées et les résultats ont été diffusés dans un atlas accessible au public, édité en 2010 par l'ARS et l'ODE. Ces résultats révélaient que 86 % (109 sources sur 126) des eaux analysées étaient impropres à la consommation humaine et que 52 des 80 sources (65 %) ayant fait l'objet d'une recherche

complémentaire de pesticides, en contenaient.

La diffusion de ces données auprès de la population en 2010 a permis d'observer un changement des comportements vis-à-vis de l'usage de ces eaux. Toutefois, l'eau de certaines de ces sources est toujours consommée, malgré sa contamination par des pesticides, dont la chlordécone.



02 - PROBLÉMATIQUE & OBJECTIFS

Dans l'objectif de réduire les risques d'exposition de la population à cette molécule, conformément au Plan Chlordécone 4 de Martinique, une nouvelle campagne d'analyses des eaux de source naturelles a été mise en œuvre par l'ARS, avec un appui financier de l'ODE depuis 2022, afin d'observer l'évolution de la qualité de l'eau de ces ressources souterraines.

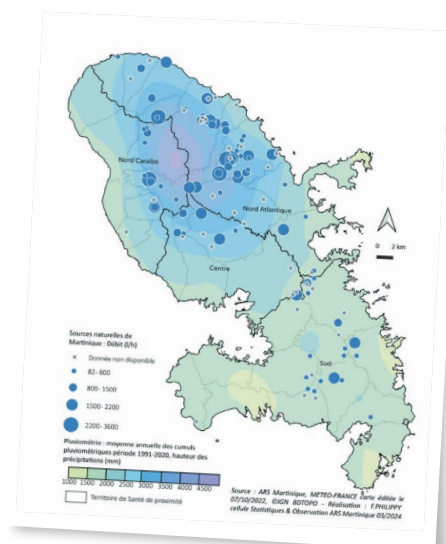
En 2010, les sources listées dans l'atlas répondaient majoritairement à la définition de source de bord de route. En 2024, 114 sources ont été retenues, dont 77 de bord de route et 37 sur terrains privés ou canalisées dans des foyers faisant majoritairement parties de la première campagne.

03 - MOYEN & FINANCEMENT

L'action a été menée par l'ARS avec une participation technique et financière de l'ODE à hauteur de 25 000 euros.

04 - RÉSULTAT(S) ATTENDU(S)

L'Atlas 2024 des sources de la Martinique est disponible sur le site de l'Observatoire de l'eau au lien suivant :



2

Formations pour l'exploitation optimale des stations de traitement des eaux usées

01 - CONTEXTE

Avec l'évolution de la réglementation européenne et localement, de la définition des zones sensibles à l'eutrophisation (terrestre et littoral), des nouvelles normes de rejets sont définies pour les stations. Celles-ci doivent, en effet, diminuer fortement leurs rejets en azote et phosphore.



Crédit photo : ODE Martinique

02 - PROBLÉMATIQUE

Certaines stations ont des équipements dédiés à l'élimination du phosphore, comme l'utilisation de filtration par membrane ou via l'injection de chlorure ferrique. D'autres nécessitent une optimisation maximale des réglages des différents bassins de traitements, on parle alors de traitement biologique. Toutes les équipes ne sont pas formées à ces techniques opérationnelles.

03 - MOYEN & FINANCEMENT

L'ODE a lancé un appel d'offres afin de désigner un bureau d'études spécialisé qui proposera différentes prestations de formation adaptées à la fois aux différentes infrastructures et aussi aux agents en charge du fonctionnement des stations.

Le budget prévisionnel est de 40 000 € par an pendant 3 ans (100 % ODE).

04 - RÉSULTAT(S) ATTENDU(S)

Des sessions de formation seront organisées chaque année pendant 3 ans. Ces résultats seront disponibles fin 2024/début 2025 via un rapport final comprenant l'ensemble des éléments.

3

Publication du rapport de suivi des eaux littorales au titre de la directive européenne cadre sur l'eau - nouveau format

01 - CONTEXTE

L'ODE publie chaque année le rapport présentant les résultats du suivi des eaux littorales au titre de la directive européenne cadre sur l'eau (DCE). Depuis décembre 2000, la DCE établit un cadre

pour la protection de l'ensemble des eaux des pays de l'Union européenne.

Les objectifs environnementaux de la DCE sont :

- prévenir la détérioration de l'état des masses d'eau de surface ;

- protéger, améliorer et restaurer afin de parvenir à un « bon état » des eaux de surface ;
- mettre en œuvre les mesures nécessaires afin de réduire progressivement la pollution due aux substances prioritaires.

02 - PROBLÉMATIQUE

Les paramètres suivis dans les eaux littorales et l'analyse des résultats étant très techniques, les rapports étaient jusqu'à présent difficiles à appréhender par le grand public.

L'ODE a fait évoluer le format du rapport annuel pour l'année 2022 et propose un document graphique et synthétique beaucoup plus abordable pour les non-initiés.

03 - MOYEN & FINANCEMENT

Le suivi des eaux littorales est réalisé sous maîtrise d'ouvrage ODE pour un montant de 280 000 euros TTC en 2022.

04 - RÉSULTAT(S) ATTENDU(S)

Le rapport de suivi des eaux littorales de l'année 2022 est disponible sur le site de l'Observatoire de l'eau au lien suivant :



Baie du Trésor, Lucas PELUS



Etat des lieux 2025 pour la révision du SDAGE Martinique

01 - CONTEXTE

L'état des lieux de la Martinique réalisé en 2019 doit faire l'objet d'une mise à jour pour être rapportée à l'Europe en 2025. Cet exercice technique, réalisé par l'ODE pour le compte du Comité de l'Eau & de la Biodiversité, sert à réviser le prochain SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Ce docu-

ment de planification encadre pour 6 ans les décisions qui visent à protéger les milieux aquatiques et concilier les usages de l'eau avec les activités de l'homme. L'état des lieux est obligatoire et il est réalisé tous les 6 ans dans tous les bassins d'Europe, pour répondre aux objectifs de la DCE (Directive Cadre européenne sur l'Eau), qui vise à atteindre le bon état des eaux.

Comprendre le SDAGE en 30 secondes :

**02 - PROBLÉMATIQUE**

Il s'agit de réaliser un diagnostic global selon un guide national. Plusieurs volets sont étudiés :

- L'analyse des caractéristiques du bassin,
- L'analyse de l'état des masses d'eau (rivières, eaux souterraines, eaux littorales, plan d'eau La Manzo et l'étang des Salines),
- L'analyse des pressions et des impacts des activités humaines sur l'état des masses d'eau,

- La définition des objectifs de qualité des masses d'eau qui pourront être atteints ou non au prochain cycle de gestion de l'eau, en intégrant les scénarii tendanciels qui tiennent compte des programmes d'actions en cours ou à venir, l'évolution démographique, le changement climatique, etc.
- L'analyse économique « récupération des coûts » : vérification du principe « l'eau paie l'eau », identification des circuits financiers entre types d'utilisateurs de l'eau.

03 - MOYEN & FINANCEMENT

Montant Total prévisionnel :
267 988,44 € TTC / **Budget ODE :**
130 109,22 € TTC, hors temps du personnel.
50 % de l'étude est financé par l'OFB. Les experts et acteurs de l'eau martiniquais sont sollicités pour cet exercice transversal.

04 - RÉSULTAT(S) ATTENDU(S)

Les travaux débutés en février 2024, devraient s'achever fin 2025, par la livraison des cahiers de l'état des lieux.

5

Signature d'une convention avec OZANAM pour l'amélioration de l'assainissement

01 - CONTEXTE

L'assainissement des eaux usées est globalement mauvais en Martinique.

À peine plus de 25 % du parc des stations d'épuration publiques est conforme. Pour l'assainissement non collectif, c'est moins de 20 %.

Si les impacts ne sont pas identiques d'une situation à l'autre, l'assainissement représente globalement la principale « pression polluante » sur les milieux aquatiques.

Afin de réduire cette pression, l'Office de l'Eau consacre une part très significative de ses moyens pour porter un appui technique et financier aux acteurs.

02 - PROBLÉMATIQUE

Les trois EPCI assurant l'assainissement collectif bénéficient déjà d'un appui conséquent de l'ODE : financement, conseil et formation. Les particuliers, individuellement ou constitués en copropriétés, ne sont pas accompagnés financièrement. Cette problématique est prégnante car les dysfonctionnements des stations d'épuration sont importants dans les copropriétés, et leur impact est avéré sur les milieux.

Ainsi, l'ODE a contractualisé une convention avec la société OZANAM pour un programme sur la période 2024-2026 d'amélioration des dispositifs d'assainissement de son parc de logements anciens.

L'objet de cette convention est de réhabiliter ou de reconstruire les dispositifs d'assainissement d'une partie du parc de logement de la société OZANAM constatés comme défectueux par un diagnostic initial. Le programme couvre 17 rési-



Patrick LECURIEUX-DURIVAL, Président de la société OZANAM et Lucien SALIBER, Président du CA de l'ODE Martinique - Crédit photo : ODE Martinique

dences réparties sur 13 communes (Le Lamentin, Le Lorrain, Le Carbet, Schoelcher, Fort-de-France, le Diamant, le Robert, Macouba, Ducos, le Vauclin, RRivière-Pilote et Rivière-Salée). Le nombre d'équivalent habitant concerné est de plus de 3 800.

03 - MOYEN & FINANCEMENT

L'ODE contribuera financièrement pour un montant de 852 502,00 € sur un programme de travaux de 1 253 559 €, soit 69 % d'aide au total sur la durée de la convention.

04 - RÉSULTAT(S) ATTENDU(S)

A terme le programme devrait permettre de :

- Limiter ou stopper des pollutions avérées ou imminentes,
- Répondre à des obligations réglementaires de performance des dispositifs : niveau de rejet, auto-surveillance, gestion des boues, ...
- Raccorder les résidences au réseau d'assainissement public dans la mesure des opportunités techniques et des coûts,
- Améliorer ou mettre en place la sécurisation des installations vis-à-vis des résidents et aussi du personnel intervenant sur les sites,
- Améliorer la résilience et la performance énergétique des infrastructures.

6

Hydromorphologie des masses d'eau littorales en Martinique : état des lieux 2025

01 - CONTEXTE

Dans le cadre de l'état des lieux prévu par la directive cadre sur l'eau (DCE), la qualité des masses d'eau littorales est évaluée.

L'hydromorphologie des masses d'eau littoral concerne la façon dont les côtes changent et évoluent, en raison des forces naturelles et des activités humaines. En Martinique, les activités humaines telles que les constructions ou les aménagements le long des côtes, l'aménagement des ports, et l'agriculture, ont un impact important sur la qualité des masses d'eau littorales.

02 - PROBLÉMATIQUE

Les pressions exercées sur les masses d'eau littorales affectent l'équilibre hydromorphologique. Ces transformations ont un impact négatif sur la biodiversité marine, les zones de mangroves, les récifs coralliens et les herbiers marins, qui sont essentiels pour la résilience des écosystèmes côtiers. La connaissance de ces situations est une nécessité.

Dans la continuité des précédents états des lieux et en réponse à ce constat, l'Office De l'Eau réalise un atlas permettant de caractériser leur évolution, basé sur la méthodologie nationale développée par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). Les indicateurs mesurés pour évaluer l'état d'une masse d'eau côtière sont les surfaces gagnées sur la mer, le taux d'artificialisation du trait de côte, la perturbation du fond marin, ainsi que la modification des échanges solides et liquides entre la terre et la mer.

03 - MOYEN & FINANCEMENT

L'évaluation de l'hydromorphologie des masses d'eau littorales est incluse dans le coût global de la réalisation de l'état des lieux (EDL) 2025.

04 - RÉSULTAT(S) ATTENDU(S)

Selon les règles européennes de la directive cadre sur l'eau (DCE), l'état hydromorphologique des zones côtières est utilisé uniquement pour distinguer le « très bon état » écologique du « bon état ». Ainsi, ces zones sont classées soit en « très bon état », soit en « non très bon état ».

Les résultats attendus incluent une cartographie précise à l'échelle de chaque masse d'eau, permettant de localiser les modifications hydromorphologiques en fonction des catégories d'indicateurs.

Lors de l'état des lieux de 2019, sur les 19 masses d'eau côtières, 14 ont été classées en « très bon état » et 5 en « non très bon état ». La comparaison avec les résultats de 2025 permettra d'identifier l'évolution de ces masses d'eau côtières ainsi que les nouvelles pressions.

Apport de sédiments terrigènes par le canal Levassor dans la baie de FDF

Crédit photo : Lucas Pelus



Les actes partenaires

Du
RÉS'EAU

Découvrez les actions engagées par le Réseau ODE

Le RÉS'EAU ODE Martinique travaille en faveur de la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques par des actions visant à la sensibilisation des publics, à la découverte et à la valorisation des milieux.



ASSOCIATION KARISKO

Projet labellisé RÉS'EAU : création de jeux de société et mise en place

d'ateliers et de tournois sur l'eau. KARISKO met en œuvre des actions pour évaluer notre conscience de la valeur de l'eau, notamment grâce à une expérimentation avec

des vidéos TikTok, destinée à un public issu des QPV de Fort-de-France, de Martinique et d'ailleurs.

- **L'association KARISKO**
Membre du RÉS'EAU depuis le 03 juin 2020
- **Présidente** : Mme Anna-Maria MONTLOUIS-FÉLICITÉ



ASSOCIATION ÉMERGENCE DES QUARTIERS

Projet labellisé RÉS'EAU : Organisation d'une

journée de découverte et de sensibilisation des milieux aquatiques en octobre 2024 au travers d'une visite pédagogique et ludique intergénérationnelle de la baie du François et du Robert. Cet événement est l'occasion de sensibiliser les populations à la protection de ces milieux fragiles (îlets, iguanes, plages, mangroves, fond sableux, lieux de ponte des tortues marines et sanctuaire d'oiseaux protégés...).

- **Association Émergence des quartiers.** Membre du RÉS'EAU depuis le 16 mai 2020 renouvellement en août 2024
- **Présidente** : Mme Karine VAUTOUR



ASSOCIATION MY EVASION

Projet labellisé RÉS'EAU : Sensibilisation de la population à la

faune et la flore du milieu marin afin de participer à la conservation des océans et des espèces marines. Cette action se veut être originale en kayak et engageante afin de

créer une communauté consciente et active dans la préservation de la mangrove.

- **Association My Evasion**
Membre du RÉS'EAU depuis le 02 juin 2021
- **Présidente** : Mme Myriam THALMENSY



ASSOCIATION CAR- BET DES SCIENCES

Projet labellisé RÉS'EAU : Organisation de la 33^{ème}

édition de la Fête de la Science. L'édition 2024, placée sous le signe de l'Année de la Mer 2024/2025, a

pour thématique : « Océan de Savoirs ». Elle se place ainsi au cœur des pré-occupations actuelles de notre société, du partage des connaissances jusqu'aux engagements politiques et citoyens au service de la protection des mers et de la conservation de notre patrimoine maritime.

- **Association Carbet des Sciences.** Membre du RÉS'EAU depuis le 20 avril 2020
- **Président** : M. Benoit BERARD



ASSOCIATION EXOCET

Projet labélisé RES'EAU : Organisation d'actions de sensibilisation

à l'environnement en lien avec les pratiques associatives : nettoyage de fonds marins et plages, adoption des bonnes pratiques et découverte des écosystèmes marins. Dans le cadre de la semaine pour l'eau 2024, une sortie découverte des écosystèmes marins a été organisée à destination des étudiants de licence 3 du parcours environnement-écologie de l'UA ainsi qu'une action de nettoyage des fonds marins et plage de l'Anse Mitan) : près de 300 kg de déchets divers ont été collectés.

- **L'association EXOCET**
Membre du RES'EAU depuis le 20 avril 2020
- **Présidente** : Mme Anne PETERMANN



ASSOCIATION CCPYM

Projet labélisé RES'EAU : Sensibilisation des scolaires et

du grand public sur la biodiversité des rivières et sur la restauration à petite échelle de la rivière Madame. Des outils pédagogiques seront créés sur la thématique des micro et des macro-espèces de la rivière. Sur l'année scolaire 2024-2025, des ateliers pédagogiques seront planifiés en faveur de 5 établissements scolaires.

- **L'association CCPYM.**
Membre du RES'EAU depuis le 27 avril 2020
- **Présidente** : Mme Anne ROUSSEAU



Crédit photo : CCPYM



ASSOCIATION CLLAJ

Projet labélisé RES'EAU : Sensibilisation et accompagnement des jeunes

à l'adoption des bonnes pratiques écocitoyennes et aux comportements responsables face aux enjeux de nos

milieux aquatiques, aux moyens d'une « animation-éducation » aux écogestes sous forme d'Escape Games.

- **Le CLLAJ.** Membre du RES'EAU depuis le 27 avril 2020
- **Président** : M. Thierry ALEXANDRINE



ASSOCIATION BEACH RANDO

Projet labélisé RES'EAU : Actions de sensibilisation à l'eau et aux milieux

humides portées par l'association Beach-Rando : Découverte de la rivière Pilote et sensibilisation à la biodiversité de ce type de milieu

humide avec les scolaires ; Sortie pédagogiques avec les élèves de licence de Géographie de l'université Antilles sur la rivière Dumauzé avec la cascade d'Absalon, notion d'hydrologie ainsi que la botanique des rivières ; Visite de l'Étang des Salines, grande zone humide du Sud Martinique ; Découverte de la mangrove de Génipa par les élus,

collectivités et services étatiques pour prendre conscience de sa protection.

- **L'association BEACH RANDO**
Membre du RES'EAU depuis le 05 février 2024
- **Président** : M. Aristide BLEZES



ASSOCIATION PASSERELLE

Projet labélisé RES'EAU : Sensibilisation à la préservation de

la ressource en eau et aux milieux aquatiques à destination des scolaires, du grand public et des associations. Aussi, l'association a organisé avec le soutien de Monsieur René DERSION de Bwa Mondong', une balade découverte intergénérationnelle autour de l'eau des Pitons du Nord. Cette action, qui a eu lieu le samedi 24 août 2024, a réuni 34 jeunes et 18 adultes et a consisté à une balade au pied du massif des

Pitons du Nord, à la découverte de la rivière Picard et de la captation du Mont Boucher qui amène l'eau à l'usine d'ultrafiltration d'Urion, qui dessert la commune du Morne-Vert en eau potable. Cette balade a permis de voir l'extraordinaire qualité de l'eau de cette rivière et de découvrir la qualité exceptionnelle de la forêt tropicale.

- **L'association PASSERELLE**
Membre du RES'EAU depuis le 08 août 2023
- **Président** : M. Frédéric MAITREL



Crédit photo : Association Passerelle



ASSOCIATION ZÉRO DÉCHET MARTINIQUE

Projet labellisé RES'EAU : Sensibiliser les élèves à

l'importance de la biodiversité et à son rôle dans la préservation des écosystèmes. L'association poursuivra le projet d'aires éducatives en accompagnant trois classes durant l'année 2024/2025. Deux classes assureront le suivi d'une aire marine éducative labellisée en 2023/2024, tandis qu'une nouvelle aire éducative sera créée. Ce projet permettra aux élèves de rencontrer des professionnels spécialisés dans la gestion et la préservation des ressources naturelles (terrestres et marines), avec l'objectif de susciter des vocations.

- **L'association Zéro déchet Martinique.** Membre du RES'EAU depuis le 12 octobre 2023
- **Présidente :** Mme Walatta ZEBINAMONT



ASSOCIATION TI WIND 231

Projet labellisé RES'EAU : « RAD'EAU 2 », une opération qui

consistait en la gestion des déchets des bateaux suiveurs durant la 38^{ème} édition du Tour de la Martinique des Yoles Rondes. L'association Ti Wind 231 et l'Association Zéro déchet ont travaillé ensemble afin de mener des actions de sensibilisation à la réduction des déchets. Deux niveaux d'interventions ont été développés : sensibilisation à bord du catamaran et à terre. Les chiffres à retenir : plus de 130 personnes ont été sensibilisées. Plus de 1 257 kg de verre, 42 kg de plastique et 2 300 kg de déchets alimentaires ont été collectés dans le cadre de cette opération.

- **L'association TI WIND 231** Membre du RES'EAU depuis le 18 mars 2021
- **Président :** M. Jean-André MOUTACHI



ASSOCIATION ENTREPRISES & ENVIRONNEMENT

Projet labellisé RES'EAU : Organisation

de la 26^{ème} édition de l'opération Pays Propre (OPP). L'OPP est une opération de nettoyage de sites naturels sur le littoral (plages, mangroves, îlets, etc.) de la Martinique par des participants bénévoles (scolaires, entreprises, associations). Cette action d'intérêt commun a eu lieu les 15, 16 et 17 novembre 2024.

- **Association Entreprises & Environnement.** Membre du RES'EAU depuis le 15 avril 2020
- **Président :** M. Stéphane ABRAMOVICI



UNIVERSITÉ POPULAIRE ET DE LA PRÉVENTION MARTINIQUE

Projet labellisé RES'EAU : L'uni-

versité populaire et de la prévention (UPP), résolument engagée dans la prévention des risques majeurs (naturels et technologiques) depuis plus de 15 ans, joue son rôle de lanceur d'alerte sur des thèmes aussi divers que variés comme la problématique d'accès durable à l'eau potable après une catastrophe naturelle majeure et particulièrement un méga séisme, etc. Un rapport d'orientation 2024 / 2027 a été adopté lors de l'assemblée générale d'avril 2024. Les chantiers programmés vont de la question du nucléaire en Martinique, en passant par la réalisation du bulletin d'information sismique en télévision, sans oublier la nécessité d'adosser l'attestation de secourisme à la délivrance du permis de conduire pour un véhicule terrestre à moteur.

- **L'Université Populaire et de la Prévention Martinique (UPP).** Membre du RES'EAU depuis le 03 août 2023
- **Président :** M. Albéric MARCELIN



ASSOCIATION LA CATALANE

Projet labellisé RES'EAU : « Une école à l'eau », ce projet s'articule

autour de la navigation et des trois écosystèmes marins emblématiques de la Martinique, c'est-à-dire le récif corallien, les herbiers marins et la mangrove. Des savoirs fondamentaux et des compétences seront développés dans les différents domaines disciplinaires suivants : Français, Mathématiques, Sciences, Technologie, Enseignement moral et civique, Éducation physique et sportive, Histoire, Géographie. La pédagogie de projet permet à chacun de se placer au centre de ses apprentissages et d'en être acteur.

- **L'association la CATALANE** Membre du RES'EAU depuis le 04 août 2023
- **Référente gestion des projets :** Mme Sabrina LEVRAUD



Crédit photo : Association La Catalane



COMITÉ DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE DE MARTINIQUE

Projet labellisé RES'EAU :

Organisation de la 7^e édition du festival international randonnée Martinique du 25 mai au 09 juin 2024 en coopération avec l'île de la Dominique. Une occasion de valoriser le patrimoine martiniquais ainsi que ces milieux aquatiques exceptionnels à travers ces randonnées.

- **Le Comité de la Randonnée Pédestre de Martinique** Membre du RES'EAU depuis le 14 avril 2020
- **Président :** M. Gilles VICROBECK

Deux nouveaux membres dans le Réseau

ROOTS OF THE SEA RASIN LANMÈ

Projet labellisé RES'EAU : Roots of the Sea - Rasin Lanmè est une association créée par de jeunes martiniquais et dédiée à la préservation et à la valorisation du patrimoine naturel et culturel de la Martinique. Elle s'investit dans la sensibilisation, la formation à l'écologie et la conservation des écosystèmes marins ; particulièrement des mangroves. En 2022, l'association a lancé son premier projet "Mangwov Bòkay Nou" avec une pépinière de palétuviers, afin de contribuer à la restauration de mangroves. Elle est lauréate de l'Appel à projet BEST LIFE 2030, avec lequel elle portera le projet "Reconquête et résilience de la mangrove de Port Cohé".

- **Roots of the Sea - Rasin Lanmè.** Membre du RES'EAU depuis le mois d'août 2024
- **Présidente :** Mme Frédérique FARDIN



Crédit photo : Roots of the Sea



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE LES FRANCAS DE MARTINIQUE

Projet labellisé
RES'EAU : Mouve-

ment d'éducation reconnu d'utilité publique et dépendant de la fédération nationale les Francas, exerçant sur la triple dimension éducative, sociale et culturelle. Au lendemain de la Seconde Guerre

mondiale des bénévoles et des éducateurs de rue ont pris en charge des enfants orphelins. Depuis plus de 65 ans, les Francas accueillent des enfants pour des activités de vacances et de loisirs. Les Francas de Martinique sont chargés de véhiculer la politique éducative dans sa globalité. Près de 600 enfants ont été réunis aux Anses-d'Arlet lors d'une rencontre sur le thème des Jeux Olympiques, en août 2024.

- **Association Départementale Les Francas de Martinique.** Membre du RES'EAU depuis le mois d'août 2024
- **Présidente :** Mme Francine RAPON

GRAND DOSSIER

Grand dossier

Eau & société



Rivière Couleuvre - Crédit photo : Lucas Pelus

Eau & société une approche pluridisciplinaire

La gestion de la nature, des écosystèmes aquatiques, de l'eau par l'homme pour ses propres usages ne peut pas être exclusivement technique. Toute gestion technique porte une part d'humanité, propre à chacun, à chaque société.

Un élu qui prend une décision, un gestionnaire qui propose une solution, un ingénieur qui met en place une technique, ou un usager qui consomme de l'eau pour tel ou tel usage... Chaque décision en lien avec l'eau, quel que soit le degré de décision, n'est-elle pas influencée par sa propre histoire, son éducation, son héritage matériel et immatériel,

son lieu de naissance, son lieu de vie, son niveau social, sa société, son émotion du moment et tant d'autres facteurs... Tout cela influencera profondément la perception de l'homme et de la femme derrière sa décision politique, sa proposition technique, derrière le choix de l'utilisateur préférant l'eau en bouteille malgré un coût élevé pour éviter l'eau du robinet... Nous sommes pétris par nos perceptions de l'eau, nos croyances et nos différentes représentations vis-à-vis des milieux aquatiques autour desquels nous devons pourtant faire société puisque l'enjeu de l'eau est universel.

Interroger les rapports de la société martiniquaise avec l'eau, en s'appuyant sur les sciences humaines & sociales, est un

pré-requis pour appréhender la protection des milieux aquatiques. La complexité de ces rapports oblige à une démarche de culture pluridisciplinaire. L'ODE intègre au mieux cette approche dans les projets qu'il accompagne.

La diversité des rubriques suivantes permet de rendre compte des nombreux chemins empruntés pour traiter des questions **"Eau & Société"**, aussi diverses que celles de l'impact de l'histoire coloniale sur la gestion de l'eau, de la perception des rivières par les martiniquais, de la nostalgie recherchée, des défis relevés dans les autres territoires ultramarins, des outils de sciences sociales pour une meilleure compréhension.



Crédit photo : Lucas Pelus





Case-Pilote, Lucas PELUS

Mieux comprendre les relations homme-milieus pour agir

L'ACCÈS À L'EAU, UN DROIT HUMAIN

Sur Terre, 10 pays disposent de 60 % de l'eau douce de la planète, grâce à leur climat tempéré ou tropical. **Et en Martinique, qu'en est-il ?** En théorie les ressources en eau sont suffisantes pour couvrir les différents usages humains. Pourtant, des martiniquais subissent des coupures d'eau, et cette situation s'aggrave déjà avec **le réchauffement climatique**. Des conflits d'usages peuvent apparaître. **Des solutions techniques et de gouvernance** sont recherchées et déployées : lutte contre les fuites d'eau, optimisation de la gestion de la ressource, réorganisation des services d'eau, aménagement

du territoire, adaptation des usages au changement climatique (sobriété). Toutes ces pistes sont inscrites dans le SDAGE. Sur le papier, tout semble prévu pour s'adapter. Pour autant, cela ne progresse pas au rythme des besoins. Les solutions techniques et financières seules ne suffisent donc pas. Identifier **« le jeu d'acteurs »** en place et agir sur le **« lien homme-nature »**, du consommateur au décideur public, est une condition préalable pour aboutir au respect du droit à l'accès à l'eau pour tous.

Mettre en œuvre des **réponses adaptées** requiert une approche faisant discuter sciences sociales, sciences économiques, sciences

de l'environnement et sciences de l'ingénieur.

Dans cette démarche interdisciplinaire, **la place des sciences humaines** (géographie, histoire, philosophie, sciences politiques, sociologie, anthropologie) **est croissante** depuis une trentaine d'années. Agir sur un territoire suppose d'intégrer l'analyse des **liens entre les usagers et leur environnement**. Une politique publique adaptée doit aussi rechercher le consensus, et cela passe par la concertation des acteurs et du public.

QUEL EST L'AVIS DES MARTINICAIS SUR L'EAU ?

Une consultation du public sur la gestion de l'eau se déroule tous les 3 ans. Cet avis intègre le SDAGE et permet de coconstruire une politique de l'eau en adéquation avec les attentes.

La Martinique a obtenu le plus fort taux de participation lors de la consultation du dernier SDAGE.

Retrouvez le résultat des dernières consultations sur l'eau en Martinique, en vidéos.



La prochaine consultation se déroule du 25 novembre 2024 au 25 mai 2025

Pour donner votre avis :



Prévoir c'est anticiper le changement climatique et l'eau

Par **Pascal Saffache**,
Géographe-aménageur

Aujourd'hui, le dérèglement climatique est au cœur de tous les débats. Aucun homme politique, et plus généralement, aucun décideur ne peut s'exprimer publiquement sans faire allusion aux modifications des caractéristiques climatiques et aux facteurs qui les sous-tendent. Nous savons donc tous que les grands changements environnementaux que nous vivons sont la conséquence des actions irraisonnées que nous avons initiées durant plusieurs décennies.

EN MARTINIQUE, LES RIVIÈRES ET LA RESSOURCE EN EAU SERONT-ELLES IMPACTÉES PAR CES CHANGEMENTS ?

Assurément, car les simulations réalisées par Météo France indiquent deux grandes

tendances. Dans les années à venir, le climat de la Martinique s'articulera autour de deux périodes aux caractéristiques diamétralement opposées : plusieurs mois de sécheresse intense, suivis de périodes extrêmement humides.

Il convient donc d'insister ici sur la nécessaire adaptation au changement et donc la **résilience que les populations** se doivent d'avoir face à ces bouleversements.

Dans une étude publiée en 2022 sur l'espace CACEM, les auteurs concluaient par *des recommandations pour favoriser la mise en œuvre (...) des politiques climat sur le territoire selon trois champs thématiques : l'éducation, la culture et les modes de vie.* Ces champs représentent des leviers forts pour développer des représentations collectives sur le changement climatique, faisant office de savoirs locaux

mobilisables par les décideurs et la population pour agir. Par exemple, le fait de recentrer le vocabulaire et les enjeux sur des éléments d'identités martiniquaise et caribéenne pourrait rendre le sujet plus parlant pour le plus grand nombre ».

Autant d'éléments que les décideurs doivent s'approprier, car gérer la cité **c'est prévoir et surtout anticiper.**

Consultez l'étude ODE sur la vulnérabilité des rivières



Histoire de l'eau

Comprendre la gestion actuelle de l'eau implique de connaître son histoire

L'EAU & LA SOCIÉTÉ MARTINICAISE

Par **Loïc Mangeot**,
Directeur de la Connaissance
& des Interventions de l'ODE

L'humanité et l'eau sont indissociables. La disponibilité de la ressource, la présence des milieux aquatiques et leurs « domestications » modèlent les organisations sociales. Les Kalinas, premiers arrivés en Martinique, s'installent dans le nord aux embouchures des rivières et pratiquent la pêche. Bien après, les Caraïbes s'installent au sud. Les villages sont installés à proximité des rivières, des sources et du littoral par nécessité.

En 1635, la Martinique devient une colonie française. Les colons s'installent durablement et mettent en place la société d'habitation marquant le début d'une longue période industrielle consommatrice d'eau. L'eau y est captée et acheminée par aqueducs comme force hydraulique. Le nord est préféré pour ses terres fertiles et la présence en nombre des rivières. Autour des habitations se structurent les bourgs. Pour l'alimentation domestique et l'hygiène, c'est la « corvée d'eau » qui prédomine. Les classes sociales supérieures possèdent des « cases à eau » et filtrent l'eau de pluie ou de source.

Mais la rivière où se retrouvent porteurs d'eau, lavandières, enfants, est un lieu de liens sociaux apportant une dose de loisirs dans un quotidien très dur. Encore aujourd'hui, la rivière possède cette image mémorielle.

Avec le développement des villes, des systèmes d'adduction et des fontaines publiques sont progressivement mis en place mais très inégalement sur le territoire.

Saint-Pierre, au 19^{ème} siècle, le « petit Paris » des Antilles est aussi

surnommé la « Venise tropicale ». L'eau de la rivière Roxelane est distribuée par de multiples canaux, bassins et fontaines. Des vestiges de tuyaux retrouvés après l'éruption de la Pelée témoignent d'un véritable système de distribution d'eau jusque dans les bâtiments principaux.

Fort-de-France n'est à l'époque qu'une ville secondaire. Ses abords de plaines inondables, bordées de mangroves insalubres rebutent l'installation des hommes. En 1856 seulement, l'amiral Gueydon inaugure une première adduction depuis les hauteurs de Fort-de-France. Des travaux sont réalisés à main d'homme pour installer les canalisations à travers les mornes. 100 ans après, la ville est beaucoup plus peuplée et touchée par des épidémies de typhoïde et de choléra. Pierre Alier et Aimé Césaire modernisent le réseau et installent le premier système d'assainissement.

Au sud, où les rivières pérennes sont moins nombreuses, on capte les sources et creuse puits et mares. Les quelques réservoirs et fontaines installés dans les bourgs ne suffisent pas, surtout en carême où la population est assoiffée.

Les anciens évoquent la « misère de l'eau ».

L'adduction d'eau depuis le nord, esquissée par l'administration coloniale à partir de 1937, est relancée en 1948 avec la création du Syndicat de Communes de la Martinique à l'initiative d'Alfonse Jean-Joseph, maire de Rivière Salée. L'usine de rivière Blanche et les premières adductions sont livrées en 1953. À partir des années 70, l'eau arrive dans les écarts urbains. Ce n'est que vers 1990 que l'ensemble du sud est desservi. Le Conseil général complète le transfert d'eau depuis l'usine de Vivé au Lorrain.

Cet héritage du partage de la ressource et de l'adduction du nord vers le sud sous-tend les relations socio-économiques entre les habitants de l'ensemble de l'île.

Et, si certains des plus jeunes l'ont oublié, il fallait, jusqu'il y a peu, venir à l'eau quand elle n'arrivait pas à soi. C'est peut-être pour cela que la valeur patrimoniale des rivières, des sources et des mares reste très forte en Martinique.



Lavandières martiniquaises dans la Roxelane au XVIII^{ème} siècle, représentées par Bassot - Source : musée d'Histoire et d'Ethnographie de la Martinique 1765 - collection B. Morandi



Monica CARDILLO, au Colloque «Eau & Outremer», le 22 mars 2024 en Martinique. Crédit photo : Platypus Agency

« LE STATUT JURIDIQUE DES EAUX D'OUTREMER : UN LEGS DE LA LONGUE HISTOIRE COLONIALE »

Par Monica Cardillo,
Professeure agrégée des Facultés
de droit, Université Nantes

L'article L5121-1 du Code général de la propriété des personnes publiques de 2006, dispose que « dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, les sources et, par dérogation à l'article 552 du code civil, les eaux souterraines font partie du domaine public de l'État ; les cours d'eau et lacs naturels, sous réserve de leur déclassement, font partie du domaine public fluvial ». D'autres dispositions, à l'intérieur de ce même code ou dans d'autres textes juridiques, précisent les modalités d'accès, d'usage et de prélèvement de la ressource. Contrairement au territoire hexagonal où le législateur fait la distinction entre les eaux domaniales et les eaux non domaniales, incluant dans la première catégorie essentiellement les grands cours d'eau, dans les départements d'outre-mer il applique un régime

juridique spécifique attribuant l'ensemble des eaux superficielles et souterraines, stagnantes et courantes, naturelles et artificielles au domaine public de l'État. Ce double régime s'explique en raison de la longue histoire reliant la France à ces terres et est le résultat d'une continuité juridique ayant résisté à des multiples changements socio-politiques et s'étant affirmée comme un régime classique et ordinaire.

L'inclusion de toutes les eaux dans le domaine public de l'État est en effet une volonté et une pratique du colonisateur français qui se formalise juridiquement sous le « second empire colonial ». C'est par la loi du 16 juin 1851, sur la constitution de la propriété en Algérie, que le colonisateur introduit le régime de la domanialité publique de toutes les eaux, « lacs salés, cours d'eau de toutes sortes, sources », s'appropriant ainsi la ressource dans sa globalité. Ce même régime va être appliqué dans tous les territoires du globe que la France colonise jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle. Par une disposition identique, à quelques exceptions près, à toutes

les colonies, font partie du domaine public : le rivage de la mer jusqu'à la limite des plus hautes marées, ainsi qu'une zone de 100 mètres, les cours d'eau navigables ou flottables, les sources et cours d'eau non navigables ni flottables, les lacs, étangs et lagunes, les canaux d'irrigation, de navigation, etc.

À une époque où en métropole la question du statut juridique des petits cours d'eau reste dans le vide juridique pendant environ un siècle, cette mainmise sur les eaux aux colonies divise la doctrine et anime un long débat entre les tenants de la propriété privée et les partisans de la domanialité publique. Les premiers définissent la domanialité publique des eaux comme un « principe détestable », « arbitraire », contraire aux dispositions du Code civil et aux droits locaux. Ils craignent également qu'il s'agisse d'un moyen pour imposer, par effet de ricochet, cette même règle en métropole.



26Fi1/1



26Fi1/12

Blanchisseuses, 1883, dessin, Victor Fulconis, Saint-Pierre - Archives départementales de la Martinique



2Fi2103 - Carte postale, La digue de la Rivière Monsieur, Leboullanger - Archives départementales de la Martinique

Les domanistes (les partisans de la domanialité publique des eaux), en revanche, partent de l'idée tendancieuse selon laquelle la propriété privée n'existe pas dans les colonies et qu'il faut au contraire l'introduire. Par conséquent, pour assurer la colonisation et établir un vaste système d'irrigation, la première action serait celle d'adopter une législation spéciale sur la ressource : s'emparer de l'eau et se réserver le droit de la distribuer entre les colons, c'est-à-dire entre les « propriétaires qui se rendent sur cette terre brûlante pour la fertiliser ». L'administration accomplirait, d'après cette doctrine, un « acte tutélaire » permettant d'une part la sauvegarde de la ressource dans ces territoires qualifiés d'arides et, d'autre part, une distribution selon les besoins.

En métropole, inclure tous les cours d'eau dans la même catégorie signifie, pour les rapporteurs de la première grande loi sur l'eau du 8 avril 1898, porter une atteinte grave aux droits acquis et aux usages séculaires « sans utilité réelle ». Aux colonies, des « raisons supérieures de nécessité publique » légitiment cette emprise globale sur la ressource aquatique. D'après les professeurs Rolland et Lampué dans leurs Précis de Législation coloniale, « les cours d'eau coloniaux, nécessaires à tous, sont affectés par la nature même à la satisfaction des besoins généraux ».

Plus précisément, le colonisateur avance trois raisons d'ordre économique, géographique et historique au soutien du régime public des eaux. D'abord, puisque

« l'avenir de la France est dans ses colonies », « source inépuisable de prospérité », « l'indépendance économique de la France est étroitement liée à la mise en valeur de son domaine colonial », écrit le professeur Richet en 1919 dans son livre intitulé *Le problème colonial*. Ensuite, l'eau apparaît comme rare dans les vastes territoires qui composent les colonies ; elle est indispensable à la vie et à la santé des individus ; du point de vue du développement de la colonisation, aucun projet d'agriculture ne serait réalisable sans un système d'irrigation régulier ni une juste répartition des eaux. On reconnaît que le droit colonial « s'il dépasse la mesure du droit généralement établi, il ne fait que se soumettre aux inévitables et permanentes nécessités du

climat et du sol ». L'action de la puissance colonisatrice est alors, pour cette doctrine, « extrêmement bienfaisante », car elle permet d'éviter tout gaspillage d'eau dans ces pays « désolés souvent par la sécheresse ». Enfin, dans son arrêt du 20 avril 1874, la Cour de Cassation considère que, « d'après un ancien usage consacré par la législation coloniale, tous les cours d'eau de la colonie [la Réunion] font partie du domaine public ». Une décision de la Cour d'appel de la Guadeloupe, du 1^{er} mars 1909, confirme qu'aux Antilles

tous les cours d'eau font partie du domaine public et que « c'est là un principe qui remonte à l'époque de la prise de possession des îles et qui a toujours été consacré par la législation et la jurisprudence ». Le motif historique est alors (improprement) évoqué pour rappeler que le législateur colonial, à l'instar de la métropole, adopte le même principe selon lequel toutes les eaux qui appartenaient au domaine de la Couronne sous l'Ancien Régime passent, après la Révolution, dans le domaine public colonial.

Toutefois, il faut préciser que sous le « premier empire colonial français », aucune disposition ne régit de manière expresse et générale les eaux en tant que biens du domaine public. La réglementation s'est édifiée par voie spéciale, à partir de quelques exemples des mesures de police et de protection imposées alors aux colonies. En Martinique, des dispositions sont prises en 1788 pour assurer à tous les habitants un droit à l'usage des eaux et éviter l'accaparement de cette ressource par une minorité.

La nature publique des eaux ne sera pas non plus un souvenir de l'histoire coloniale, mais ce même principe juridique sera confirmé par les droits contemporains, français pour les territoires ultra-marins, africains pour les États naissants des indépendances. La gestion des eaux va dès lors s'inscrire dans une continuité historique et s'enfermer dans l'ancien monde de la francophonie juridique. L'origine coloniale, économique et instrumentale de la domanialité publique des eaux ainsi perpétuée aura comme

conséquence la négation des droits locaux et une mise en insécurité de la ressource elle-même. Il s'ensuivra un panorama juridique pluraliste et stratifié où les eaux seront tiraillées entre une action (faible) de protection et de sauvegarde de la part de l'État, et une réaction (substantielle et informelle) des droits endogènes.

Retrouvez l'article intégral



Focus

COMPRENDRE L'IMPACT DE L'HISTOIRE DE LA MARTINIQUE SUR LA GESTION DE L'EAU

La thèse d'Oméya Desmazes, (Université Lyon 3 & Université des Antilles), interroge la construction sociale et historique de l'accès à l'eau potable en contexte post-colonial et sa perception actuelle en Martinique. Au-delà de la définition réglementaire de l'accès à l'eau potable, son étude prend en compte les expériences, situations et pratiques quotidiennes d'accès à l'eau, au-delà du branchement au réseau public. Les résultats sont attendus pour fin 2025.



Case Navire - crédit photo : Platypus Agency

Vers une éthique pour l'eau

La philosophie joue un rôle crucial dans la gestion de l'eau en fournissant un cadre éthique et réflexif pour aborder les défis liés à cette ressource vitale. Elle nous incite à considérer l'eau non seulement comme une marchandise, mais aussi comme un bien commun.

La philosophie éthique permet d'évaluer les politiques de gestion de l'eau en prenant en compte les droits des communautés locales et les impacts sociaux. En intégrant des perspectives éthiques, les ges-

tionnaires peuvent promouvoir des pratiques durables qui respectent à la fois la nature et les besoins humains.

L'ÉCOLOGIE DÉCOLONIALE

Ce courant de l'écologie politique lutte contre l'impérialisme, l'extractivisme et le néocolonialisme occidental dans les pays du Sud et territoires colonisés. C'est une doctrine qui peut aussi mettre en avant les savoirs et récits des peuples colonisés.



Retrouvez Malcolm
FERDINAND, Politiste,
Philosophe martiniquais et chercheur

pour un décryptage, Entretien
« L'écologisme s'est constitué
avec l'exclusion des minorités
non-blanches »



L'eau : patrimoine, usages et perceptions

DLO LA TÈ, DLO LANMÈ : MIEUX COMPRENDRE LA RELATION DES MARTINICAIS AUX MILIEUX AQUATIQUES POUR CONCILIER PERCEPTIONS, USAGES ET PRÉSERVATION

Par Anne Rivière-Honegger,
Marylise Cottet, Ana Gonzalez
Besteiro, Oméya Desmazes, chercheurs et géographes au CNRS
- ENS Lyon

Les sociétés entretiennent des relations plurielles aux milieux naturels et forment avec eux de véritables

systèmes socio-écologiques. Les **politiques publiques** dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques sont amenées aujourd'hui appréhender une **grande diversité de problématiques** : protection de la ressource, développement des usages économiques et récréatifs, protection de la biodiversité, etc. Ces problématiques, aux imbrications toujours plus complexes, doivent être articulées de manière intégrée à différentes échelles territoriales (insulaire, bassins-versants, etc.).

La mise en œuvre de **réponses adaptées** requiert souvent une approche faisant discuter les sciences sociales, les sciences de l'environnement et les sciences de l'ingénieur. Dans cette démarche, les recherches en **géographie sociale de l'environnement** peuvent, au travers d'enquêtes en lien avec le territoire (observation des pratiques, entretiens, questionnaires, cartes mentales, ateliers participatifs), aider à démêler cette toile.



Case Navire, Lucas PELUS



Leurs résultats apportent des éléments de connaissance et un renouvellement des questionnements pour les gestionnaires de l'eau et des milieux aquatiques, soucieux d'intégrer les habitants à la définition des questions à résoudre et aux décisions.

La Martinique dispose d'une grande diversité de milieux aquatiques qui abritent de nombreuses espèces animales et végétales. C'est notamment le cas des rivières, des mangroves et des récifs coralliens. Ces milieux aquatiques sont des lieux vécus où les usages sont multiples. Ils représentent des espaces culturellement importants. Aussi, **mieux comprendre les liens entre les habitants de l'île et ces milieux aquatiques contribue à améliorer l'élaboration et la mise en œuvre des démarches de gestion en vue de leur préservation.**

Au cours de la dernière décennie, trois études ont été successivement menées. Les deux premières (2015-2017) mettent le focus sur **les liens des martiniquais avec les rivières puis avec les mangroves.** Pour les

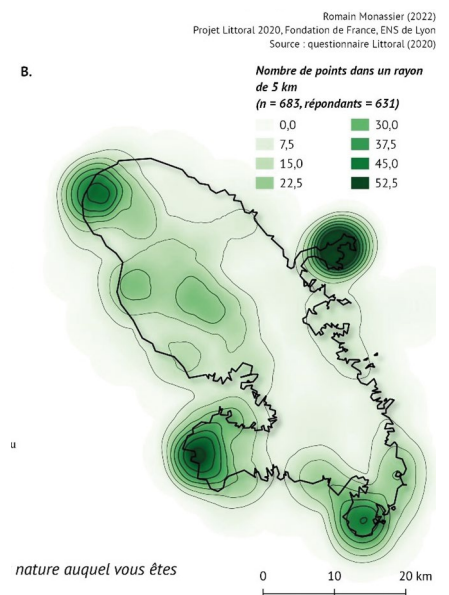
habitants, les principales causes ayant amené une modification de leur relation aux rivières au cours de ces cinquante dernières années sont le changement des modes de vie et la fin des pratiques liées aux rencontres familiales et aux activités quotidiennes de chaque individu et foyer (se laver, laver le linge, chercher de l'eau, etc.). Ils observent que cette fréquentation plus rare, doublée d'un moindre entretien des chemins et des berges, a un impact sur leur accès aux cours d'eau.

Les mangroves, longtemps perçues comme un milieu difficile d'accès, parfois impénétrable, voire insalubre, apparaissent aujourd'hui comme un lieu privilégié d'accueil de la biodiversité, à découvrir et à préserver.

Enfin, la dernière étude (2020-2024) s'attache à développer et à mettre en œuvre une **méthode d'analyse de la connectivité entre les sociétés et les écosystèmes aquatiques** dans les petits bassins-versants maritimes insulaires tropicaux. Une enquête par entretiens a été conduite auprès d'habitants sur trois bassins-versants : le Galion, la Lézarde, la Rivière-Pi-

lote ; une autre a été menée auprès de gestionnaires ; et enfin, un géoquestionnaire a été diffusé aux habitants à l'échelle de l'île (ci-dessous).

Les habitants de la Martinique et les milieux aquatiques

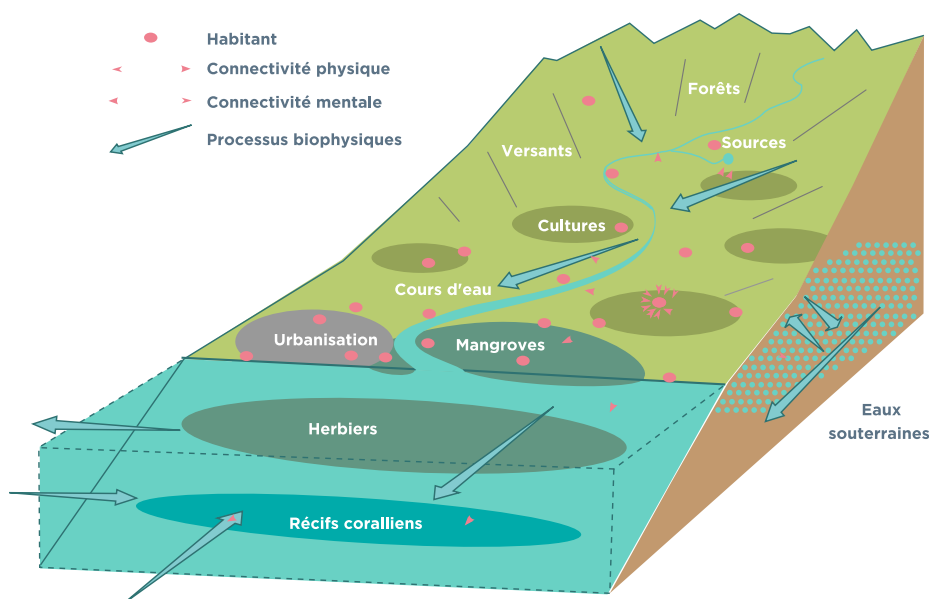


Cette étude analyse les connectivités de martiniquais à leur bassin-versant et permet de dégager les enjeux pour la gestion de la biodiversité et de la pollution (figure 1)

Les relations des habitants aux écosystèmes

Une approche par les bassins-versants martiniquais

B Morandi, 2018



1. Le bassin-versant

Portion d'espace au sein de laquelle toutes les eaux **s'écoulent vers le même exutoire**.

2. L'écosystème

L'unité écologique de base formée par le **milieu** (biotope) et les **organismes** qui y vivent (biocénose) : la mangrove en est un.

3. Connectivité socio-écologique

Ensemble de liens entre les habitants et les milieux qui les entourent (attachement, expérience, activités, etc.).

L'un des principaux résultats de l'étude est que **la raison première pour laquelle les habitants se sensibilisent et s'attachent aux milieux aquatiques provient de leur propre expérience de terrain et de la connaissance que leur procure la transmission intergénérationnelle et sociale**.

Mais alors **comment promouvoir des liens affectifs, sensibles et cognitifs aux milieux aquatiques par l'expérience *in situ* ? Et comment favoriser la reconnexion à la nature et des comportements pro-environnementaux ?**

Lieux favorisant les contacts avec la biodiversité auxquels les martiniquais sont attachés

La majorité des habitants enquêtés (54 %) déclare avoir un lien fort à la nature martiniquaise.

Les habitants ne sont pas attachés à une nature générique mais bien à certains milieux spécifiques. Comme en témoigne le nuage de mots, les habitants associent avant tout la « nature » et « l'eau » en Martinique à des milieux aquatiques spécifiques : les rivières, la mer et les mangroves, ce qui suggère qu'ils ont noué des liens spécifiques avec chacun d'entre eux.

Retrouvez l'article intégral



Cette étude a inspiré le documentaire **La Voix des rivières**





Atelier « Découverte suivi des cours d'eau »
avec des étudiants en écologie de l'Université des Antilles,
19 mars 2024 - Credit photo : Platypus Agency

Les jeunes de Martinique et leur perception des rivières

Entre 2020 et 2022, des élèves et des professeurs du lycée Frantz Fanon à Trinité, des collèges de Petit Manoir au Lamentin, Jacques Roumain à Rivière Pilote et Cassien Sainte-Claire à Fort-de-France se sont engagés dans le projet de Sciences Sociales Dlo la Tè, dlo lanmé. Au travers de diverses actions, ils se sont interrogés et ont interrogé leur famille, sur les liens qu'ils ont avec les rivières du bassin versant où ils vivent (Rivière du Galion,

Rivière Lézarde et Rivière Pilote, notamment). Production d'une pièce de théâtre, ramassage de déchets, réalisation de cartes mentales pour représenter les liens de sa famille avec la nature, séances de formation, réalisation d'une vidéo... ces jeunes dont des éco-délégués ont fait preuve d'une belle créativité pour sensibiliser et prendre conscience de leur propre « connectivité socio-écologique ».

Retrouvez les productions
des élèves et les actions
du programme



Les représentations et les pratiques associées aux cours d'eau de Martinique

Extraits de l'étude sur les liens des martiniquais aux rivières

RIVIÈRES D'ANTAN

La rivière était un haut lieu de vie dans le patrimoine des martiniquais. Source de culture et de bien-être, elle était également un espace de socialisation où nouvelles et commérages se colportaient aussi vite que l'eau glissait à travers les roches » (...) « Dans un passé récent, le débarcadère participait à la vie sociale et culturelle des habitants de Petit-Bourg. La vie s'articulait autour de la Rivière Salée, outil de communication par excellence » (Courtinard, 2006).

L'EAU, UNE HISTOIRE DE FEMMES

La rivière était un lieu de sociabilité féminine. La responsabilité féminine des tâches domestiques liées à la rivière, et notamment la lessive, en faisait un lieu dominé par les femmes, et un lieu de vie au-delà d'un lieu de travail. Les lessiveuses sont l'exemple de cette sociabilité féminine.

« Quand j'étais enfant, je me rappelle que le lundi était un jour sacré pour les femmes. Ce jour-là elles n'étaient plus sous la pression des hommes. Elles avaient le droit

de partir toute la journée à la rivière. Elles nous emmenaient nous les enfants. Le souvenir que j'en ai gardé c'est que c'était une espèce de libération pour elles. Parce qu'il y avait le poids de l'oppression masculine quelque part. Et là elles n'étaient plus sous le regard des hommes. Tous les lundis il y avait une espèce de rituel. On lave le linge à la rivière. On l'étend. Elles se baignent. Elles jouent avec les enfants, etc. Et le souvenir que j'en ai gardé c'est un souvenir assez... assez extraordinaire » (Entretien R. Confiant, 30/01/2015) :



L'image des blanchisseuses, Source Banque numérique du patrimoine martiniquais, 26Fi1/22



Les blanchisseuses, Martinique, Saint-Pierre, 1899
Source : BNF & B. Morandi

Il ne faudrait cependant pas considérer que les hommes sont exclus de la rivière. Il est probable qu'en fonction des lieux et des temps, la rivière soit plus féminine ou plus masculine comme le laisse entendre la sociologue I. Dubost (Entretien, 24/02/2015).

Cette répartition spatiale à l'échelle du cours d'eau est évoquée par J. Abrosi (2002) pour la rivière du Prêcheur, lequel rapporte que l'aval est l'espace des femmes, réservé aux tâches domestiques, et l'amont plus masculin, lieu de toilette après le travail.

La même répartition sexuée est évoquée à Grand Rivière par un habitant qui explique l'origine du toponyme bassin des hommes, attribué à un trou d'eau en amont du bourg.



Source : collection particulière B. MORANDI

« [J]e sais que le bassin des hommes par exemple d'après ce que j'ai demandé pourquoi on l'appelait bassin des hommes. C'était les pêcheurs après là... ils montaient se baigner là. Et comme les pêcheurs se baignaient ensemble on a dit Bassin des Hommes » (Entretien acteur de la gestion, homme, Grand'Rivière).

LA RIVIÈRE, LIEU DE VAISSELLE

La pratique de la vaisselle en rivière est évoquée mais semble moins répandue et surtout moins valorisée que ne l'est la pratique de la lessive. Les sources documentaires évoquant la vaisselle sont en tout cas moins nombreuses que celles relatives au lavage du linge, comme si le regard porté sur les deux pratiques domestiques n'était pas le même. La question est alors de savoir si, comme pour la toilette, la vaisselle en rivière est peu répandue, ou si le regard que les témoins portent sur cette pratique est déformant.

L'Anonyme de Carpentras (Moreau, 2002) est le premier à évoquer la vaisselle pour expliquer que les Amérindiens ne la pratiquent pas en rivière.

« Ils n'osent laver leurs terrines, où ils font cuire leur poisson ou piment dans le courant de l'eau, croyant que s'ils les y avaient plongées, qu'ils feraient tonner et pleuvoir en si grande abondance que les rivières venant à se déborder emporteraient toutes leurs maisons. » (Moreau, 2002, p. 180).

Retrouvez l'intégralité de l'étude dans la rubrique **POUR ALLER PLUS LOIN**

La Martinique

« Entre eau du réseau et eaux de source : représentations de la qualité de l'eau à partir des pratiques quotidiennes »

Par Oméya Desmazes, doctorante en géographie à l'Université Lyon 3 & à l'Université des Antilles

En Martinique, la fourniture d'eau potable, bien que généralisée, coexiste avec d'autres pratiques d'approvisionnement en eau des populations : parmi elles, le prélèvement d'eaux de sources. **La persistance de cette pratique interroge les perceptions de la qualité des eaux consommées et le rapport aux institutions en charge de leur gestion.**

La fourniture en eau des populations via le système de réseaux d'eau potable s'est généralisée sur le territoire de la Martinique comme ailleurs durant le siècle dernier. Le réseau, comme modèle d'infrastructure, répond à des enjeux importants de santé publique et de prévention contre la propagation de maladies liées à la consommation d'eaux impropres ou contaminées. En Martinique, comme en Guadeloupe, la découverte de chlordécone dans les eaux à partir de 1999 entraîne à ce titre la fermeture de certains captages d'eau potable, ainsi qu'une modernisation des processus de traitement de l'eau potable.

Malgré une large couverture du réseau centralisé d'eau potable, d'autres eaux font l'objet d'appropriation au quotidien par les habitants-es pour des usages de consommation humaine, comme celle du prélèvement d'eaux de source. Ces pratiques révèlent une certaine méfiance à l'égard de la qualité de l'eau distribuée à travers des canalisations jugées vétustes, dégradées et responsables de charrier les polluants jusqu'à leur sortie dans les robinets.

Les sources sont des dispositifs naturels et sociaux puisqu'elles font partie intégrante de l'histoire des familles et des quartiers. Elles sont généralement situées à proximité d'axes de circulation, en terrain public ou privé, accessibles à toutes et tous. À la différence de l'achat d'eaux en bouteille, aussi motivé par un scepticisme à l'égard de la qualité de l'eau potable, elles mobilisent des eaux spécifiques, héritées et non-marchandes, valorisées pour leurs propriétés singulières et intégrées à une culture commune de l'eau. À ces eaux de source sont généralement associées des propriétés multiples, gustatives, de soin, voire magico-religieuses, interrogeant les critères et la définition d'une « bonne eau » véhiculée par le cadre réglementaire de l'eau

potable. Ni la généralisation des réseaux d'eau potable, ni celle de la contamination des eaux et des sols de la Martinique par le chlordécone semblent altérer la représentation positive de la qualité de ces eaux de source pour ses consommateurs-rices.

La persistance de pratiques quotidiennes hors réseau, souvent qualifiées à priori d'« alternatives » ou d'« informelles », nuance le discours dominant d'un idéal infrastructurel exogène à atteindre : le raccordement au réseau centralisé. À travers les pratiques aux sources, des « communautés de l'eau » actives matérialisent des rapports multiples à l'eau, hérités et réactualisés, et revendiquent des modes d'accès à la ressource particuliers à préserver. L'étude qualitative au plus près des usager-es des sources permet de décrypter, à partir de leurs points de vue, les écarts entre les définitions réglementaires de la qualité de l'eau et les représentations associées aux pratiques quotidiennes de l'eau. Entre qualité mesurée et qualité perçue, les écarts identifiés sont principalement d'ordre culturels et politiques : ces pratiques héritées et réactualisées traduisent, entre autres, des revendications pour la préservation d'un accès à des eaux domestiques multiples gratuites.



Usage d'une source en Martinique - Crédit photo : O. DESMAZES



Regards d'outre-mer sur la gestion de l'eau

LES DÉFIS ULTRAMARINS DE L'EAU DOUCE AU PRISME DES SCIENCES SOCIALES

Le terme de « crise », désormais répandu pour qualifier les situations ultramarines vis-à-vis de leurs ressources en eau, fait écho à des problématiques multiples expérimentées au quotidien sur ces territoires : coupures d'eau au robinet, perte de biodiversité, pollution, fermetures du littoral pour cause de contamination,

tours d'eau, ... Davantage qu'une seule « crise de l'eau », les populations ultramarines doivent faire face à des problèmes multidimensionnels, où les inégalités sociales et environnementales s'entremêlent et s'intensifient au rythme du dérèglement climatique. Face à ces enjeux de justice environnementale, les solutions techniques méritent d'être enrichies par des analyses complexes, reconnaissant les imbrications entre eau, espaces et sociétés.

En savoir plus sur les
intervenants du colloque et
auteurs des articles suivants



Les défis ultramarins de l'eau douce au prisme des Sciences Sociales

Revoir le colloque :



Les grands thèmes
du colloque



Histoire de
l'eau & des
colonies



L'ingénieur
& les Sciences
Humaines



Les
martiniquais
et les milieux
aquatiques



Mayotte :
la crise
de l'eau



Politique
sociale
de l'eau



Guyane :
penser la
pluralité
de la culture
de l'eau



La Réunion :
accéder à
l'eau sans le
service public



Martinique :
les sources,
une alterna-
tive ?



La Réunion

Le défi des politiques d'accès à l'eau potable à Mafate

Par Maëlle Nicault,
Docteure en Urbanisme
et Aménagement

À partir des années 1970, les collectivités de La Réunion ont mis progressivement en place un service d'eau potable pour l'ensemble de leurs habitants. Cependant, en 2024, les habitants de Mafate, eux, n'y ont toujours pas accès.

En plein centre de l'île de La Réunion, sur des replats escarpés, surgissant de l'effondrement du Piton des Neiges, les marons, puis les petits blancs des Hauts, se sont installés dans le cirque de Mafate dès les premières phases de colonisation de l'île. Au sein de leurs îlets (villages perchés), appartenant au cœur du Parc National de La Réunion, ils gèrent eux-mêmes leur ressource en eau.

Les complexités d'accès aux captages, l'impossibilité de rallier les îlets autrement que par des sentiers de haute montagne ou par hélicoptère, ne permettent pas de pouvoir réaliser les missions de service public dans les mêmes conditions techniques et budgétaires que dans d'autres parties de l'île, plus accessibles. Dans les textes, les collectivités responsables de l'eau potable peuvent aujourd'hui choisir d'exclure des espaces habités de leur schéma d'adduction en eau potable, notamment si le budget nécessaire au raccordement était considéré comme disproportionné. C'est ce qui a été acté pour les îlets de Mafate.

Alors que des collectifs d'habitants se structurent pour palier à l'absence de service et réclamer

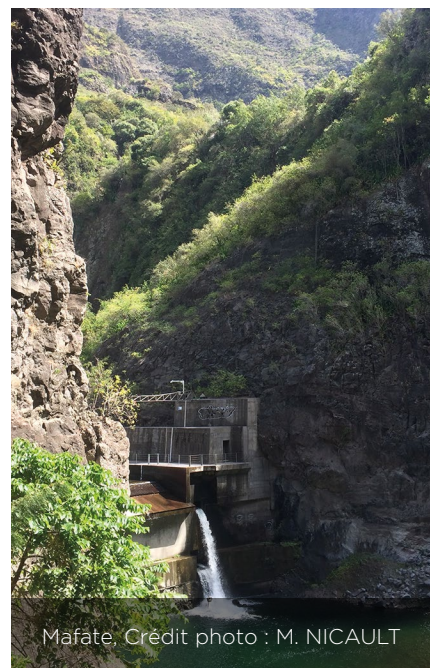
la prise en main du service par les collectivités, certains services publics quant à eux prônent l'auto-gestion habitante, avec un accompagnement financier. Si cette solution peut sembler à première vue adaptée, celle-ci ne l'est pas du point de vue du droit. Si des expérimentations ont tenté de faire reconnaître les associations comme gestionnaires de la ressource, d'un point de vue réglementaire, elles ne sont ni protégées, ni en capacité d'avoir une délégation de service public. Malgré les partenariats engagés entre collectivités et habitants, il ne leur est pas possible aujourd'hui de changer ces lois à leur niveau.

Le cas de Mafate, comme celui d'autres espaces isolés des Outre-Mer ou de l'Hexagone, tel que le Marais de Kaw en Guyane par exemple, pose directement la question du respect et de la protection des droits fondamentaux de chaque habitant de France, d'Hexagone, comme d'Outre-Mer. Pensé à partir des centres urbains denses, ce modèle du tout réseau, ne permet pas de répondre au droit à l'eau pour les populations isolées de ces centres-urbains.

Par ordonnance, la France a cependant de nouveaux outils pour faire respecter ce droit fondamental, essentiel et clé pour des conditions de vie dignes. Depuis 2022, les collectivités compétentes sur l'eau doivent en effet réaliser des diagnostics et proposer des solutions pour les personnes qui n'ont aujourd'hui pas accès au raccordement au réseau. Toute personne habitant en France doit bénéficier « d'un accès au

moins quotidien à son domicile, dans son lieu de vie, ou à défaut, à proximité de ces derniers, d'une quantité d'eau destinée à la consommation humaine suffisante pour répondre à ses besoins », que ce soit par le raccordement au réseau d'adduction par tuyaux à domicile, des microstations individuelles, ou semi-collectives, les possibilités techniques sont nombreuses et demandent à être utilisées là où elles sont les plus adaptées.

Que cette ordonnance permette ainsi aux Mafatais et toute personne de disposer enfin d'une eau potable garantie toute l'année. Affaire à suivre.



Mafate. Crédit photo : M. NICAULT



Crédit photo :
Aude Sturma, 2020

Mayotte Le difficile accès à l'eau : de la crise latente à son amplification

Par Aude STURMA,
Sociologue de l'environnement

Depuis 2017 Mayotte connaît des crises de l'eau entraînant des coupures d'eau plus ou moins longues pour l'ensemble du territoire. Dans un contexte que l'on pourrait qualifier de crise devenue « ordinaire », 29 % des ménages mahorais ne disposent pas d'eau courante à l'intérieur du logement et plus d'un tiers de la population ne dispose d'aucun système d'assainissement (INSEE, 2017). Ces crises de l'eau résultent à la fois d'un déficit de pluie mais aussi d'un système de gestion de l'eau défaillant qui peine à produire les quantités adéquates aux besoins

des mahorais. Par ailleurs, le niveau de revenu moyen mahorais est trois fois inférieur au revenu moyen français et près de 75 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, par conséquent, la facture d'eau représente une dépense parfois exorbitante pour les ménages. Alors que l'on considère qu'un ménage est en difficulté économique dès lors que la facture dépasse 5 % du budget du ménage, à Mayotte c'est en moyenne 17 % du budget qui est dédié à honorer la facture d'eau (Sturma, 2013).

Par ailleurs, les bornes fontaines monétiques destinées aux habitants de l'île n'ayant pas d'autre accès à l'eau ne sont pas en nombre suffisant pour permettre à l'ensemble de l'île de ne pas souffrir du manque d'eau. Dans ce contexte, la crise sanitaire qu'a connu l'île avec de nombreux cas de choléra, devrait sonner comme une alerte vers les acteurs de la gestion de l'eau pour accélérer la mise en place d'infrastructures et de distribution assurant la sécurité sanitaire des mahorais.



Oyapock,
Crédit photo :
Priscilla THERAUX

Guyane Le service public d'eau potable au-delà du réseau

Penser la pluralité des cultures de l'eau à partir
du quartier Savanes, à Saint-Georges de l'Oyapock

par **Priscilla THEBAUX**,
Anthropologue à l'université de Guyane

Loin de l'universalisation de l'accès au réseau atteint sur le territoire hexagonal, en Guyane, 15 % de la population n'aurait pas d'accès à l'eau potable. Pour pallier cet écart, l'État français lance en 2016 un plan Eau à destination des départements et régions d'outre-mer. La mise aux normes des services d'eau et d'assainissement ultra-marins passe par le modèle réglementaire français : le développement

des infrastructures en réseau, distribuant une eau traitée et contrôlée, moyennant le paiement du coût de fonctionnement à l'utilisateur. Or en Guyane, on observe une pluralité de manières d'accéder à l'eau parfois subies, parfois revendiquées. À partir du cas des habitants d'une commune située à la frontière franco-brésilienne, nous invitons à penser l'accès à l'eau en dehors du modèle français et interrogeons sa durabilité. Compte

tenu d'un ensemble de contraintes techniques et budgétaires rencontrées par la commune responsable du service, comment penser l'imbrication des différents modes d'approvisionnement et les eaux plurielles ? Notre article invite à changer de regard sur les territoires ultra-marins, souvent qualifiés de territoires « en retard » de développement quand nous proposons d'y voir l'opportunité d'un développement autrement.

Guadeloupe

Le droit à l'eau potable : un droit humain

Par **Sabrina Cajoly**,
Juriste spécialisée en droit international des droits humains

En Guadeloupe, les coupures d'eau sont fréquentes, affectant près de 400 000 habitants de toutes catégories sociales, parfois pendant plus d'un mois. Ces interruptions impactent particulièrement les plus vulnérables, comme les femmes, les enfants, les personnes âgées et celles en situation de handicap. Les institutions publiques, notamment les hôpitaux et les écoles, sont également touchées, compromettant l'hygiène et la scolarité, avec une perte moyenne d'un mois et demi de cours par an. Les entreprises, en particulier dans le secteur du tourisme, souffrent également.

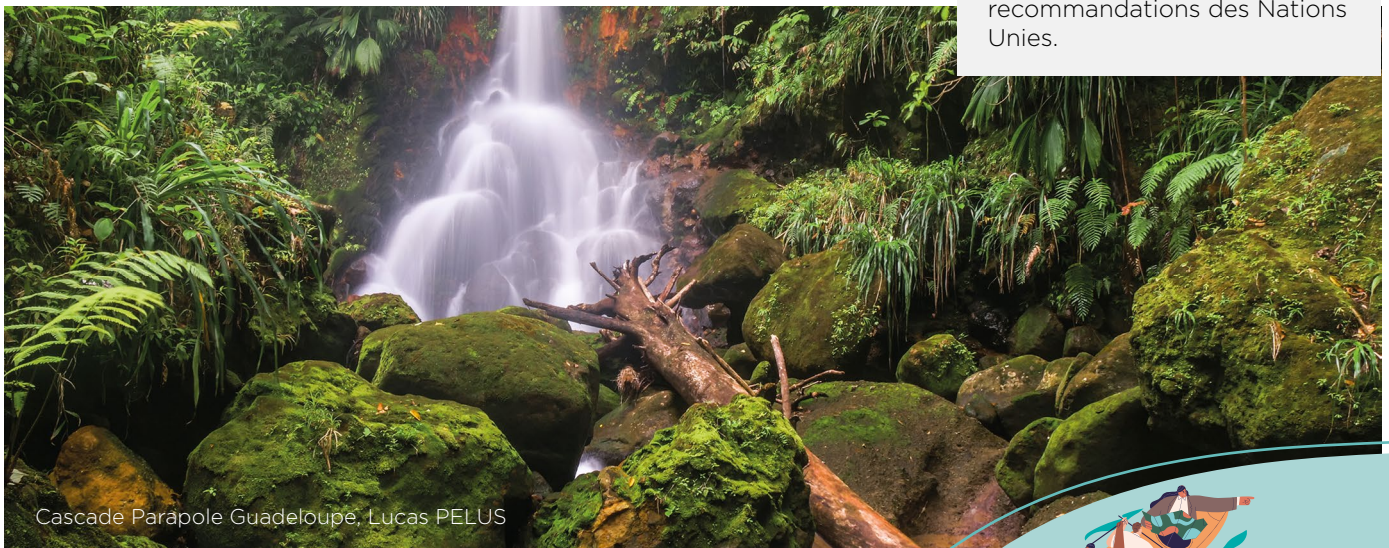
Depuis 30 ans, la situation de l'eau potable en Guadeloupe s'est dégradée, atteignant un pic critique en 2020, aggravé par la pandémie de Covid-19. Le réseau, mal entretenu et obsolète, perd jusqu'à 80 % de l'eau avant qu'elle n'atteigne les foyers. **En 2023 et 2024, deux dépassements des seuils autorisés de chlordécone ont été signalés.**

Cette crise constitue une violation des droits fondamentaux, notamment les droits à l'eau, à la santé, à l'éducation, à un logement décent, à un environnement sain, au développement et à la dignité. Les mesures prises par les autorités restent insuffisantes pour résoudre la situation, qui découle principalement d'une mauvaise gestion des ressources en eau. Ces droits sont pourtant garantis par de nombreux instruments nationaux, européens et internationaux ratifiés et promus par la France. Ce phénomène, qui ne connaît aucune mesure comparable en France continentale, révèle une différence criante de traitement entre l'hexagone et les départements dits d'outre-mer, en violation flagrante du principe international de non-discrimination.

C'est pourquoi depuis 2020, la société civile guadeloupéenne initie des actions en redevabilité suivant une approche fondée sur les droits humains visant à renforcer la capacité des

« débiteurs d'obligations » à les respecter et celle des « détenteurs de droits » à les revendiquer. En vertu des traités internationaux des droits humains, qui ont une valeur contraignante supérieure à celle des lois : *« L'obligation première de promouvoir et de protéger le droit à l'eau incombe au gouvernement national qui doit faire le point sur l'efficacité des autorités locales en la matière et leur permettre de s'acquitter de leurs fonctions en leur attribuant les pouvoirs et les ressources voulus. »*

Cette démarche a conduit plus de 70 experts des Nations Unies sur les droits humains à exhorter la France à fournir de toute urgence de l'eau potable à toute la population guadeloupéenne et à octroyer réparations et indemnisation pour la pollution de l'eau, notamment au chlordécone. À ce jour, l'État français se montre toujours réticent à reconnaître cette situation et à mettre en œuvre les recommandations des Nations Unies.



Cascade Parapole Guadeloupe, Lucas PELUS



Les Salines,
Lucas PELUS

Le droit : un outil de l'homme au service de l'eau

UNE PERSONNALITÉ JURIDIQUE POUR LES RIVIÈRES

Reconnaître la personnalité juridique d'un fleuve, d'une rivière ou a pour ambition de favoriser une protection et un usage commun de l'eau, en prenant en compte l'intérêt des écosystèmes concernés. Ils pourraient ainsi être mieux défendus en justice contre des projets susceptibles de porter atteinte à leur intégrité et leurs représentants, leurs gardiens pourraient agir de manière préventive au nom de ces entités naturelles. Actuellement, seules certaines entités ont qualité à agir. La garantie de la protection des cours d'eau revient ainsi essentiellement à leurs propriétaires ou gestionnaires. Avec cette nouvelle approche, l'intérêt à agir pourrait être reconnu à des gardiens, ou conçu de manière plus large comme une action populaire (c'est à dire, le droit de chaque citoyen d'agir pour préserver l'ordre public).

Cette reconnaissance permettrait également de mieux garantir des droits fondamentaux humains tels que l'accès à une eau salubre en raison du lien d'interdépendance entre les droits de l'homme et ceux de la Nature.

DES CAS CONCRETS

Par une ordonnance municipale adoptée le 26 décembre 2019, le district d'Orurillo au Pérou a reconnu l'eau comme un être vivant sujet de droits.

Cette reconnaissance du statut de sujet de droit de l'eau et des rivières a été rendue possible à l'étranger notamment du fait du caractère sacré des entités vivantes et de l'influence des peuples autochtones. Une mobilisation est naissante aussi en France comme par exemple le travail de reconnaissance de la personnalité juridique des cours d'eau en cours en Guyane française pour accorder des droits au fleuve Maroni. En effet, face au scandale sanitaire et écologique de l'orpillage illégal, de nouvelles réponses juridiques et politiques sont recherchées pour faire cesser cette pollution qui impacte rivières, forêts et ainsi restaurer les écosystèmes.

LE DROIT, UN OUTIL AU SERVICE DE LA NATURE...

Parmi les outils dont dispose la Société pour protéger les écosystèmes, émerge depuis quelques années une approche par le Droit. En donnant une personnalité juridique à des écosystèmes menacés,

ils peuvent alors être représentés devant un tribunal et opposer leurs droits, comme toute entité juridique. Les premières expériences en Équateur, en Nouvelle-Zélande, ou au Canada ont abouti à reconnaître des droits fondamentaux à certaines rivières.

Actuellement, le droit français ne garantit pas une protection écologique suffisante, malgré les outils juridiques qu'il propose, preuve en est des préjudices que subissent les écosystèmes aquatiques en France.

En Martinique, une démarche de cette nature a été engagée pour doter **le site des Salines** d'une personnalité juridique.

En savoir plus



Mieux comprendre les relations homme-milieu pour mieux agir...

Vers plus de Sciences sociales

Les politiques publiques dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques doivent aujourd'hui appréhender une **grande diversité de problématiques** (protection de la ressource, développement des usages économiques et récréatifs, protection de la biodiversité, etc.). Ces problématiques aux imbrications toujours plus complexes doivent être articulées à différentes échelles territoriales.

Mettre en œuvre des **réponses adaptées** requiert souvent une approche faisant discuter les sciences humaines et sociales, les sciences de l'environnement et les sciences de l'ingénieur.

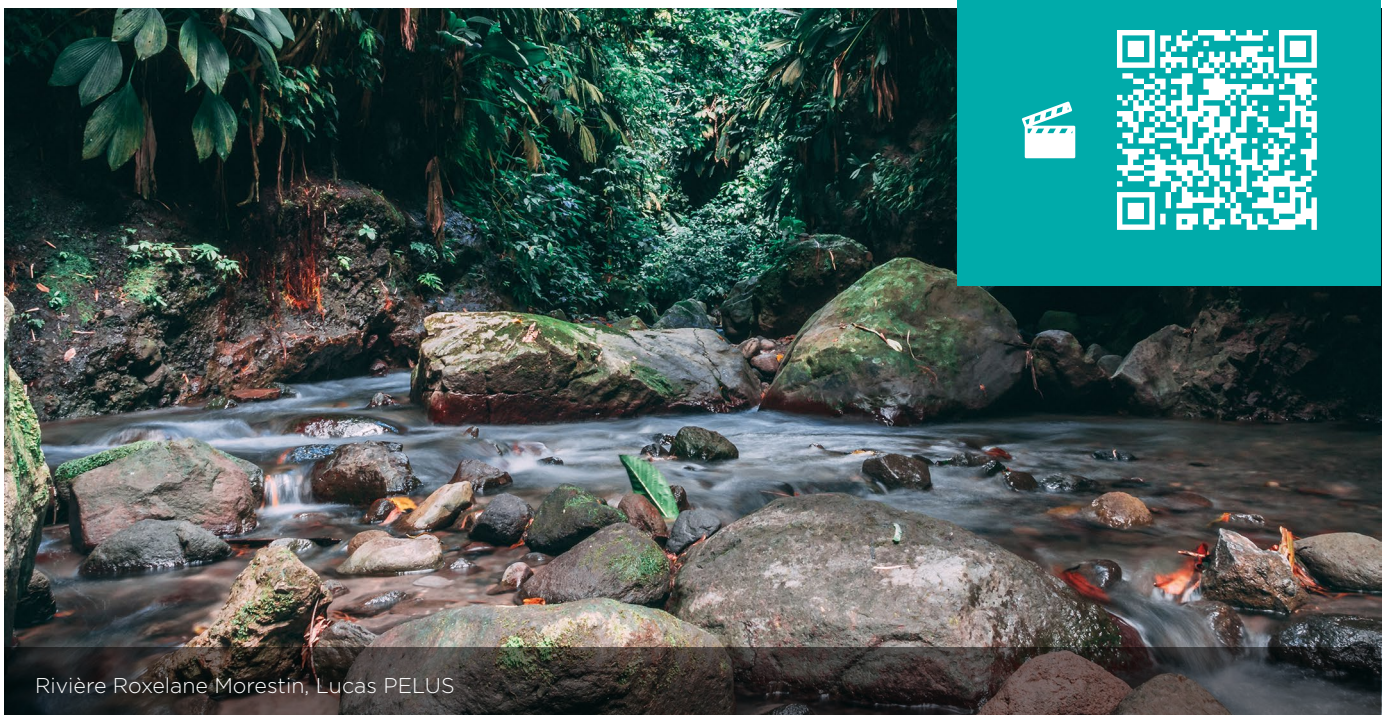
Parmi elles, **les sciences économiques et le droit** sont des outils au service de la protection des milieux aquatiques.

Quelles perspectives ?
À suivre dans un prochain
Mag l'ODE & Vous !

Focus

L'ODE ET LES SCIENCES HUMAINES & SOCIALES (SHS)

L'ODE s'appuie sur des outils économiques et de Sciences Humaines & Sociales au service de la gestion de l'eau pour un accompagnement la politique de l'eau en Martinique. Revoir le premier séminaire SHS & Eau organisé par l'ODE : des spécialistes en économie de l'eau et sciences sociales présentent les travaux menés en Martinique.



Rivière Roxelane Morestin, Lucas PELUS

Interview technique

Fernand SAINTE-ROSE

Ingénieur d'Étude
et de Recherche, Chargé
d'enseignement à l'Université
des Antilles



Fernand SAINTE-ROSE

VOUS ÊTES INGÉNIEUR D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE, CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES. VOTRE MÉTIER D'ENSEIGNANT VOUS A PERMIS DE CÔTOYER DIFFÉRENTES GÉNÉRATIONS D'ÉTUDIANTS. QUE DISENTELLLES DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES ? SELON VOUS, LE REGARD DE LA JEUNESSE A-T-IL CHANGÉ SUR LES QUESTIONS LIÉES À L'ENVIRONNEMENT ?

Les représentations liées à l'environnement se nourrissent de la culture, de l'éducation, des usages et des pratiques. Elle est bien révolue, l'époque où les enfants passaient des journées entières à la rivière, s'amusaient à des jeux de plongée et de pêche à la mer. Les plans d'eau, restent toujours des espaces de jeux et de loisirs, notamment balnéaires.

Mais contrairement à une idée reçue, les populations jeunes sont très sensibles aux questions environnementales. Il suffit de voir leur implication aux opérations plage propre ou autres actions de sensibilisation. L'éducation à l'environnement, les campagnes antipollution, les problématiques

de changement climatique ou de risques environnementaux y contribuent sans doute. Peut-on affirmer que le regard des jeunes a profondément changé par rapport à ces questions ?

Peut-être faudrait-il le vérifier de manière plus fine. En tout cas, mes enquêtes de terrain montrent un éveil de la conscience écocitoyenne chez les jeunes.

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, LES DIFFÉRENTES INSTITUTIONS INVITENT LES POPULATIONS À ADOPTER DES ÉCO-GESTES POUR PROTÉGER L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT. CES MESSAGES DE SENSIBILISATION PEUVENT PARFOIS CRÉER UN SENTIMENT DE CULPABILITÉ OU DE DÉFIANCE CHEZ LES INDIVIDUS. POURTANT, ON LE SAIT, CHAQUE GESTE COMPTE.

En effet, les populations sont de plus en plus renseignées quant aux gestes et comportements à adopter, notamment, dans les

usages de l'eau et le rapport aux milieux. Apparemment, tout le monde a intégré les bons gestes, tout le monde se dit sensibilisé et impliqué. Mais les enquêtes sociologiques recueillent un taux de réponse pratiquement négatif à la question de contribution financière pour la protection de l'environnement. Les gens se montrent toujours réticents et hostiles à tout consentement à payer pour la protection environnementale, l'accès aux milieux naturels, plages, rivières... Pourquoi une telle réticence ? D'une manière générale, les populations désignent l'initiative publique, les entreprises industrielles et touristiques comme responsables des dégradations ou de pollution des problématiques de l'eau. « Ce n'est pas moi, ce sont eux les fautifs ». Peut-être une stratégie d'évitement du sentiment de culpabilité ? En tout cas, on voit bien que la responsabilité individuelle est minorée ou inexistante. Est-ce à dire que les campagnes, les initiatives relatives à l'environnement ne sont pas suivies d'effet ? Je ne le pense pas. Les leviers de la peur et de la faute, donc de la culpabilisation, ne sont

pas les meilleurs pédagogues pour une question aussi sensible et aussi vitale.

Il faut déculpabiliser la problématique de l'eau. Une pédagogie de la prise de conscience et de la responsabilisation individuelle requiert, de l'empathie, de la patience et du temps. Rien n'est simple, il faut contextualiser les actions, les adapter, les diversifier. Les enjeux environnementaux et écologiques sont à ce prix !

Et, c'est dans cet esprit, qu'il convient de penser, repenser les actions à mettre en œuvre de manière pluridisciplinaire. À titre d'exemple :

▪ **L'action pédagogique en direction des scolaires** : c'est, me semble-t-il, une des voies privilégiées de la responsabilisation. La sensibilisation des élèves éco délégués aux questions de l'eau dans nos territoires constitue une piste pédagogique très fructueuse.

▪ **L'action culturelle** : accompagner des activités de découverte (balades commentées notamment) et donner lieu à des productions artistiques (arts plastiques, montages photos...), à l'organisation de quiz, des concours sur le thème « raconte-moi ta rivière », « si ton robinet pouvait parler... », des séances de discussion co-animées par des enseignants, des politiques et spécialistes de l'eau, des conteurs.

▪ **L'action d'exposition-échange** : photos de paysages légendées, d'événements climatiques d'hier et d'aujourd'hui, de retours d'expériences, panneaux pédagogiques sur les cours d'eau, les techniques de captation dans des espaces dédiés (mairies, associations, lieux de culture). L'exposition peut servir de support à l'organisation d'ateliers d'échange et de discussion animés par la commune, diverses associations, clubs des seniors, établissements scolaires...

▪ **L'action de sensibilisation en milieux naturels** : balade découverte guidée (sensibilisation à la géographie de l'eau), animation-jeux sur la connaissance des milieux aquatiques en partenariat avec l'ODE, le Carbet des Sciences, les Parcs Naturels de la Martinique...

▪ **Les actions de recherche scientifique** : publication des travaux d'étudiants et de doctorants, valorisation de mémoires et de thèses traitant des problématiques de l'eau, Bourses spécifiques pour travaux sur l'eau et les milieux aquatiques à la Martinique.

▪ Je signale la création d'un **Diplôme Universitaire de Technicien des milieux aquatiques** en formation continue, à l'Université des Antilles, pôle de Martinique.

S'IL Y A UN MESSAGE QUE VOUS SOUHAITERIEZ PASSER AUX MARTINICAISES ET MARTINICAIS SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES DU TERRITOIRE, QUEL SERAIT-IL ?

En guise de message, je laisserai couler la parole du Philosophe de la relation, Edouard Glissant qui nous invite à l'action « en relation avec... » :

« Par la pensée continentale, l'esprit court avec audace, mais nous estimons alors que nous voyons le monde d'un bloc, ou d'un gros... comme une sorte de synthèse imposante... Par la pensée archipélique, nous connaissons les roches des rivières, les plus petites assurément... »

« Agis dans ton lieu, pense avec le monde. »

Philosophie de la relation, Gallimard, Avril 2009

Interview politique

Yan MONPLAISIR

Maire de Saint-Joseph



Crédit photo : Ville de Saint-Joseph

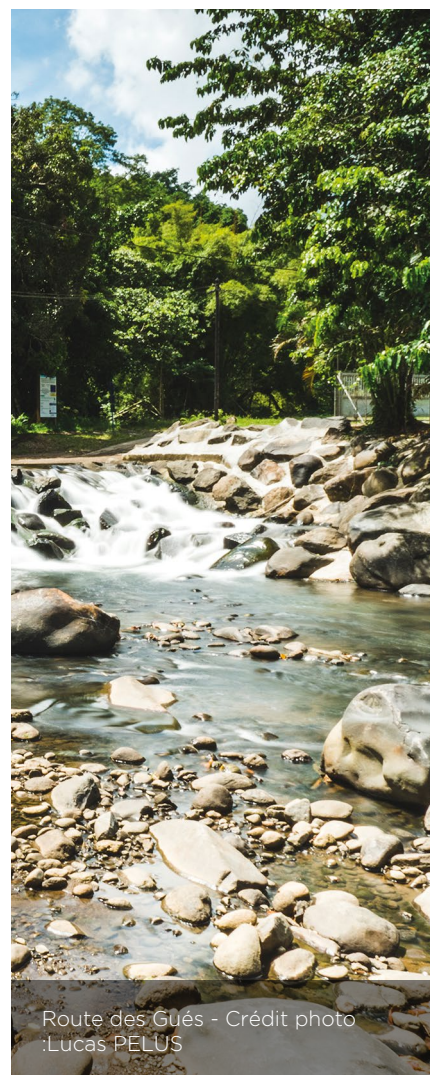
SAINT-JOSEPH SE TROUVE AU CENTRE DE LA MARTINIQUE, SANS ACCÈS À LA MER... VOTRE COMMUNE EST POURTANT ENTOURÉE D'EAU GRÂCE À LA RIVIÈRE BLANCHE ET CŒUR BOULIKI. QUEL RAPPORT DIRIEZ-VOUS QUE LES JOSÉPHINS ENTRETIENNENT AVEC CES MILIEUX AQUATIQUES ?

Vous l'avez dit, les Joséphins sont entourés d'eau, j'ai même envie de dire qu'ils baignent dedans. Il y a de l'eau partout : l'eau qui nourrit la terre, l'eau qui nourrit aussi les hommes mais l'eau qui, quelque fois aussi, les agresse, quand ils ne sont pas assez prudents. En effet, quelque fois, on est face à des contraintes de vie et des contraintes économiques qui ont conduit les gens à s'installer dans des endroits où ils se sont exposés à des risques graves.

C'est le cas, par exemple, à Rivière l'Or, où il y a beaucoup de personnes qui sont installées carrément dans le lit majeur de la

rivière. Cela peut conduire à des drames et des situations difficiles, comme récemment lors de certaines crues où des familles se sont trouvées isolées au milieu d'un îlot, entourées d'eau des deux côtés et voyant monter le niveau de l'eau. C'est pour tout cela que je dirai que la relation des Joséphins avec l'eau est ambivalente : ils l'apprécient pour ses ressources, mais ils craignent aussi ses dangers. Les gens aiment beaucoup la rivière. Ils en ont quelque fois un peu peur, à juste titre. Cependant, ils ne la respectent pas toujours non plus comme il faut et ne mesurent pas toujours les conséquences de leurs actes.

C'est donc avant tout un travail d'éducation qu'on doit faire pour inciter les citoyens à adopter de bons comportements. J'ai plusieurs exemples en tête : les élevages en bordure de rivières, l'utilisation de certains produits chimiques, phytosanitaires ou autres, et même le nettoyage de la voiture en rivière. Il nous a donc fallu expliquer, informer mais aussi sanctionner, quand c'était nécessaire, par des procès-verbaux.



Route des Gués - Crédit photo : Lucas PELUS

IL EXISTE DIFFÉRENTS USAGES AU SEIN DE VOTRE TERRITOIRE : AGRICULTURE, CULTURE, ÉLEVAGE, RIVERAINS ET TOURISME. QUELLE EST VOTRE VISION EN MATIÈRE DE CONCILIATION DES USAGES ? COMMENT ALLIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Il faut non seulement allier le développement économique et le développement durable, mais il faut en faire un élément de dynamique. Pour cela, nous partons d'un constat : nous avons un espace naturel qui abrite parmi les plus belles rivières de l'île, les plus longues, les plus accessibles, et avec un domaine boisé qui vit autour de cette rivière et qui représente le tiers de la surface de la commune de Saint-Joseph. Cet espace naturel constitue en soi un élément d'attractivité mais, pour que ça continue à en être ainsi, il faut le protéger. Ça nous conduit à notre responsabilité, à nous élus, car nous devons valoriser nos atouts et également protéger, préserver et entretenir cette nature. Pour cela, nous avons plusieurs axes de développement :

- Les projets d'aménagement des rives et des berges, et notamment la création d'une liaison à partir de la route forestière de Cœur Bouliki qui permettra un accès aux pitons du Carbet, Morne-Rouge et Fonds-Saint-Denis ;
- La mise à l'abri des familles installées en bordure de rivière, qui courent un danger, avec comme problématique principale un manque de moyens. La ville ne pourra pas mettre en œuvre une telle politique si elle n'est pas accompagnée par les services de l'État et par la collectivité, parce que c'est un chantier de grande ampleur.
- La sensibilisation des publics, notamment des scolaires. Nous attendons et espérons beaucoup de l'implantation du Carbet des Sciences sur le territoire.

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DES INITIATIVES DE LA VILLE EN FAVEUR DE LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU ?

Nous agissons sur plusieurs volets. D'abord, nous avons mis en place une brigade de l'environnement, composée de membres de la police et d'agents spécialisés, qui est chargée de sensibiliser et d'agir pour la protection de notre patrimoine naturel. Nous faisons à la fois de la prévention en informant la population, y compris quelquefois les contrevenants, et à la fois de la coercition. En effet, il nous arrive de sanctionner des actes contraires à l'intérêt de la protection de la nature.

Ensuite, nous accompagnons les acteurs économiques, notamment dans le domaine du tourisme. Nous travaillons beaucoup avec des acteurs, installés dans la rivière, qui l'utilisent de manière intelligente et valorisante. Ces personnes utilisent des produits naturels, des techniques de culture qui sont vertueuses et qui, en même temps, prônent la qualité de la vie et le bien-être. Autant de choses qui, à la fois, permettent d'attirer une certaine clientèle, mais aussi de montrer toute l'importance et toute la nécessité de protéger cette nature à nos compatriotes de la Martinique, en général, et aux Joséphins.

Bien sûr, nous mettons tout en œuvre pour orienter et accompagner les écoles josphines sur toutes les actions de sensibilisation de l'eau et des milieux aquatiques. En faisant cela, nous participons à en faire des citoyens écoresponsables.

D'AILLEURS, QUELLES PERSPECTIVES POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES ?

Nous avons lancé un projet d'installation de caméras aux entrées de la forêt et sur certains sites sensibles. Ces caméras serviront principalement à surveiller l'état de nos espaces naturels et à sensibiliser le public à la protection de l'environnement. En attendant, la brigade de l'environnement prend systématiquement en photo toutes les pollutions constatées.

Nous souhaitons également mettre en place la Maison de l'Eau, un site de sensibilisation, et développer un travail de partenariat avec le Carbet des Sciences. Pour finir sur la question de l'eau potable, évidemment, j'aimerais que l'usine de Rivière-Blanche soit restituée à la commune, afin que nous puissions mieux gérer cette ressource essentielle. Je pense que nous pourrions être plus efficaces que l'exploitant actuel. Je rappelle qu'il y a actuellement une répartition inégale et inéquitable de la répartition de l'eau. Nous devons avoir une plus grande maîtrise des outils sur le territoire de notre commune. Vous savez, la question de l'eau est complexe et les élus doivent se pencher très sérieusement sur la question. Très modestement, je me suis beaucoup intéressé à ce dossier et je ne crois pas que l'autorité unique de l'eau règlera tous les problèmes.



Route des Gués, Saint-Joseph - Lucas PELUS

Pour aller plus loin



Les jeunes martiniquais et l'eau : retrouvez le projet pédagogique piloté par Florence Beuze, professeure d'histoire-géographie au second degré,

docteure en géographie, chargée de mission Education au Développement Durable dans l'académie de Martinique et doctorante au moment du projet Dlo la tè, Dlo lanmè à l'université de Lyon (2017-2023).



Les Martiniquais et les mangroves. Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'eau et les milieux aquatiques en Martinique.

Morandi B., Souza C., Hejda Q., Rivière-Honegger A., Cottet M., 2017 :



La vulnérabilité des rivières au changement climatique, l'étude complète.



Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'eau et les milieux aquatiques en Martinique : les représentations et les pratiques

associées aux cours d'eau. Morandi B., Rivière-Honegger A., Cottet M., 2015 :



Livrets de présentation des trois bassins d'études : Le Galion, La Lézarde et Rivière Pilote.

Rivière-Honegger A., Cottet M., González-Besteiro A., Desmazes O., Hejda Q., Grosdesormeaux J.-R., 2022 :



Visites virtuelles des trois bassins d'études : Le Galion, La Lézarde et Rivière Pilote. Rectorat de Martinique, Beuze F.



Programme Pluriannuel d'Intervention

Dans le cadre de son **Programme Pluriannuel d'Intervention** (PPI), mais également sur proposition du Comité de l'Eau et de la Biodiversité (CEB), l'ODE programme et finance des actions et des travaux.

L'ODE est actuellement dans l'exécution de son 4^{ème} PPI. Ci-dessous les montants des subventions attribuées pour la période allant de janvier à décembre 2024.

MONTANT TOTAL DES PROJETS PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRE

Public : 8 945 198,73 €
Entreprises : 4 029 852,21 €
Agricoles : 22 182,00 €
Associations : 22 182,00 €

Montant total du projet :
13 143 688,84 €

RÉPARTITION DES MONTANTS ALLOUÉS PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRE

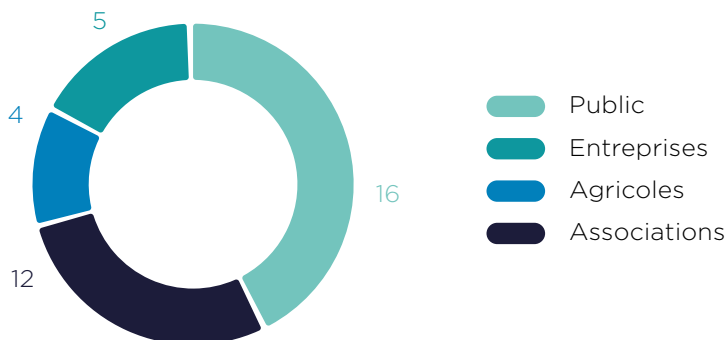
Public : 2 721 134,39 €
Entreprises : 425 726,00 €
Agricoles : 23 966,00 €
Associations : 22 182,00 €

Volume d'aides voté :
3 193 008,39 €

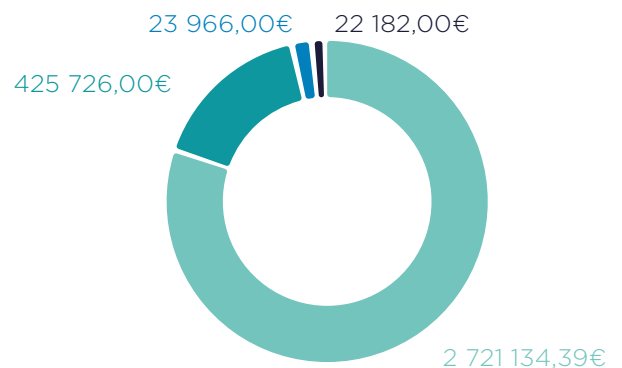
RÉPARTITION DU NOMBRE DE DOSSIERS PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Public : 16
Entreprises : 12
Agricoles : 4
Associations : 5
Dossiers de subvention : 37

RÉPARTITION DU NOMBRE DE DOSSIER PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRE



VENTILATION DES FINANCEMENTS SELON LE TYPE DE BÉNÉFICIAIRE



L'ODE EN APPUI AUX MAÎTRES D'OUVRAGE

L'Office de l'Eau, en tant que financeur, accompagne les collectivités maîtres d'ouvrages en eau et assainissement à la réalisation des infrastructures visant à améliorer le

traitement des eaux usées et l'approvisionnement en eau potable.

En tant que guichet du comité des financeurs du plan Eau Martinique, l'Office de l'Eau coordonne notamment la phase de co-instruction des dossiers de

demandes de financement. Cette procédure concertée s'opère par voie dématérialisée afin d'optimiser les échanges entre porteurs de projets et financeurs. Elle permet *in fine* d'accélérer la mise en place du financement des projets.

Exemples de projets financés par l'ODE

CONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION ET DES RÉSEAUX DE PONTALÉRY AU ROBERT



Amélioration de la collecte et du traitement des eaux usées



CAP NORD

Le projet de construction d'une nouvelle Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) à Pontaléry a été lancé en 2011, par le Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique (SICSM). Le chantier a été repris en 2021 par CAP NORD à la suite du transfert de la compétence assainissement. Dans ce cadre, l'ODE a assuré une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour redémarrer le chantier à l'arrêt depuis 6 ans.

La commune du Robert était équipée de petites STEU dans les quartiers de Pointe Lynch, Four à Chaux, Moulin à Vent et Courbaril. En surcharge hydraulique et organique, celles-ci occasionnaient des rejets non-conformes. Ce projet d'amélioration globale du traitement des eaux usées de l'agglomération du Robert visait également à répondre à la

mise en demeure du préfet pour manquement à la Directive Eaux Résiduaires Urbaines (DERU). L'opération a démarré par une phase d'étude en 2011 suivie d'une phase travaux en 2014.

Les STEU obsolètes ont été supprimées et transformées en postes de refoulement (PR) à l'exception des STEU de Four à Chaux dont le raccordement est envisagé dans un second temps. Tous les postes de refoulement sont équipés de bassins-tampon permettant de régulariser le débit entrant en période de pluie. De nouveaux réseaux ont alors été créés afin de transférer les effluents de ces PR vers la nouvelle STEU de Pontaléry.

Il s'agit d'une STEU de type SBR (réacteurs biologiques séquentiels) d'une capacité épuratoire de 16 000 EH extensible à 24 000 EH. Ce système permet la réalisation successive de toutes les étapes épuratoires dans un même bassin de traitement. La STEU de Pontaléry est équipée de trois bassins dans lesquels se déroulent les cycles de traitement.

Un cycle comprend cinq étapes : le remplissage de la cuve, la réaction alternant phases aérobies et anoxiques, la décantation, la purge, le repos et le soutirage des boues.

Cette STEU intègre également les types de traitement suivants :

- Traitement des matières de vidange produites sur le secteur des communes de CAP NORD ;
- Traitement tertiaire : filtration sur membrane et traitement UV ;
- Déshydratation des boues d'épuration à destination du centre de compostage de la SME ;

FINANCEMENT :

- Montant du projet : 18 940 419,00 €
- **Montant total de l'aide votée par le CA de l'ODE = 4 092 448,00 €** dont :
 - Construction de la station et des postes de refoulement : 3 537 500,00 €
 - Création des réseaux de transfert : 554 948,00 €

Axe d'aide du PPI 4 :

- Fiche 4A : Améliorer la performance et le suivi des systèmes collectifs de traitement des eaux usées.



Visite de Pontaléry, Crédit photo : ODE Martinique



Ailleurs

L'ODE Martinique, acteur de la coopération internationale dans le monde de l'eau

Le dernier trimestre 2024 a été ponctué d'événements régionaux et internationaux auxquels l'ODE Martinique a pris part.

Congrès des îles sur l'eau

Le premier Congrès des îles sur l'eau organisé par l'Association internationale de la ressource en eau (IWRA) s'est tenu aux Îles Féroé du 03 au 05 septembre 2024. Ce Congrès vise à favoriser les discussions et les collaborations sur l'administration et l'innovation dans la gestion de l'eau douce sur les îles. Ce congrès biennal de l'eau des îles est un événement fondamental dans la promotion de l'utilisation et de la gestion durable de l'eau, avec des implications de grande portée pour les communautés insulaires et au-delà.

L'évènement a réuni 44 territoires insulaires, souverains et non-souverains, dont 4 îles de la Caraïbe : la Martinique, la Jamaïque, la Dominique et Barbade. L'Office De l'Eau Martinique a pu présenter plusieurs travaux :

- CARIBSAN, un projet de coopération visant à développer la technologie des filtres plantés de végétaux à Cuba, en Dominique, en Guadeloupe, en Martinique et à Sainte-Lucie.

En savoir plus sur le modèle de gestion de la ressource



- Le modèle de gestion de la ressource, un outil structurant de dialogue et de concertation entre les acteurs de l'eau.

Assemblée générale du RIOB

Le Président du Conseil d'administration de l'ODE, Lucien SALIBER, accompagné de la Directrice générale, Michéla ADIN, de Loïc MANGEOT, Directeur adjoint en charge des connaissances et des interventions, et de Mathilde EDMOND-MARIETTE MINOTON, Cheffe de projets coopération institutionnelle, ont participé à **l'Assemblée générale du Réseau international des organismes de bassin (RIOB), à Bordeaux, du 06 au 10 octobre 2024.** Ce rendez-vous international consacré à la gestion de l'eau par bassin dans le monde, a permis à l'ODE de prendre part aux discussions en intervenant sur l'agriculture et la qualité des eaux au cours d'un atelier. L'ODE Martinique porte dans cette instance la parole de l'ensemble des outremer et a accepté un siège de suppléant au Bureau du RIOB pour le mandat qui débute.

Assemblée générale de la CWWA

Du 20 au 25 octobre 2024, Gaëlle HIELARD, cheffe de projets politiques de bassin et coopération régionale, a participé aux échanges et présenté l'étude sur la vulnérabilité des rivières en Martinique, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Association caribéenne de l'eau et des eaux usées (CWWA) qui s'est tenue cette année à Trinidad-and-Tobago.

Chaque année, la CWWA réunit en conférence tous les acteurs de l'eau et de l'assainissement de la région sur un même territoire. Cette conférence permet notamment la tenue d'un forum ministériel régional de l'eau, des sessions plénières, des présentations techniques, des sessions de formation et l'exposition de nouvelles technologies et systèmes.



Mathilde EDMOND-MARIETTE, Cheffe de projets coopération institutionnelle, Loïc MANGEOT, Directeur adjoint en charge de la connaissance et des interventions, Alain ROUSSET, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Lucien SALIBER, Président du CA de l'ODE.



Gaëlle HIELARD, Cheffe de projets politiques de bassin et coopération régionale aux Îles Féroé pour la 1^{ère} conférence internationale Eau & Îles

L'interview métier



L'interview métier

Malaïka PADRA

VSC Pressions industrielles
sur les milieux aquatiques

POURRIEZ-VOUS EN QUELQUES MOTS DÉCRIRE VOTRE PARCOURS UNIVERSITAIRE ?

J'ai toujours porté un intérêt particulier pour les matières scientifiques et les éléments liés à la nature alors je me suis tournée vers la licence « Sciences, Technologies, Santé » avec la mention Sciences de la vie à l'Université des Antilles en Martinique. Cette formation m'a permis d'acquérir des connaissances riches en biologie, biochimie etc., ainsi que des compétences techniques en laboratoire.

Ensuite, j'ai complété mon parcours avec le master « Chimie : Qualité et Traitement de l'eau » à l'Université de Poitiers dans l'Hexagone, qui est plus axé sur la recherche et m'a fait prendre conscience de l'importance de cet élément essentiel à la vie.

VOUS ÊTES ACTUELLEMENT « VOLONTAIRE SERVICE CIVIQUE » AU SEIN DE L'ODE, POURQUOI VOUS ÊTES VOUS ENGAGÉE DANS CE DISPOSITIF ?

Je me suis engagée dans ce dispositif parce que je ressentais le besoin d'accomplir une mission en relation avec le bien-être des êtres vivants et cela passe par la qualité de son environnement.

Ayant un peu touché à différents domaines durant mes études supérieures notamment celui de la santé, de l'alimentation et de l'environnement, je me suis retrouvée à travers les objectifs de l'ODE et les missions proposées. J'ai donc saisi cette opportunité qui s'est présentée à moi car elle représentait une occasion de prendre part à des actions pour notre environnement, de gagner en expérience, d'élargir mes compétences et de développer mon réseau.

QUELLES SONT VOS MISSIONS AU SEIN DE L'ODE MARTINIQUE ?

Je suis chargée d'identifier, de caractériser et d'évaluer l'intensité des pressions industrielles ainsi que l'impact potentiel généré par le secteur des activités industrielles sur les milieux aquatiques du district hydrographique de la Martinique. Mes missions consistent à :

- Collecter les données sur les effluents industriels à partir des textes réglementaires, des prises de contact avec les industriels et de visites de terrain sur les sites, notamment les installations de traitement des eaux résiduaires et leur point de rejet ;
- Mettre à jour la base de données qui compile toutes les données recueillies ;
- Mettre en œuvre des suivis de terrain (prélèvements d'échantillons d'eau, mesures in situ, analyses en laboratoire) au niveau des rejets pouvant être impactant et analyser les données collectées ;
- Estimer les flux de pollutions et évaluer le degré de pression sur le milieu naturel. Ces données serviront en parallèle à la révision de l'état des lieux du SDAGE ;
- Appuyer la cellule terrain lors des campagnes de prélèvement en rivière pour le suivi de la qualité des cours d'eau ;
- Rédiger un rapport de synthèse de l'ensemble des travaux menés.

QUELLE SERAIT VOTRE JOURNÉE TYPE AU SEIN DU SERVICE CONNAISSANCES, MILIEUX ET PRESSIONS ?

En général, les journées ne sont pas toujours les mêmes. Une grande partie est consacrée à la recherche de données dans les textes réglementaires et les bases de données existantes, à la consultation et à la

mise à jour de la base de données interne. De temps en temps il y a des missions en extérieur, comme des visites de sites industriels ou des campagnes de suivi des rejets industriels qui nécessitent de réaliser des prélèvements d'échantillons d'eaux.

Je peux aussi être mobilisée lors d'événements organisés par l'ODE ou ses partenaires et être amenée à faire un peu de sensibilisation. Ce qui est intéressant avec le service CMP, c'est que les thématiques sont diverses (assainissement collectif, cours d'eau, milieu marin, eaux souterraines...) et que mes missions peuvent être liées à chacune d'entre elles.

COMMENT VOUS IMAGINEZ-VOUS DANS 10 ANS ?

Je me vois épanouie dans un environnement bienveillant où j'aurais atteint une bonne partie de mes objectifs sur les plans professionnels et personnels tout en continuant de contribuer à préserver notre environnement pour les générations futures.

QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS À UN(E) JEUNE MARTINICAISE(E) QUI SOUHAITE REVENIR « AU PAYS » ?

Je lui dirais qu'il faut persévérer, qu'il faut bien se préparer avant de se lancer dans ce projet et ne pas perdre espoir. Le chemin sera semé d'embûches alors il faut s'armer de courage, de patience et ne pas hésiter à demander conseil aux associations, ou autres organismes, en lien avec l'emploi des jeunes et le retour « au pays ».

Les rendez-vous de l'eau

Agenda

Nous y étions

Dates et lieux d'événements
autour de l'eau & milieux
aquatiques

Juillet 2024

COLLOQUE SUR LA SANTÉ DES EAUX

📅 09 juillet 2024
📍 Schoelcher, Martinique

L'ARS a convié l'Office de l'Eau Martinique ainsi que plusieurs acteurs de la Martinique à un colloque portant sur la santé des eaux. L'ODE a pu présenter deux sujets : la surveillance des masses d'eaux souterraines et le dispositif de financement d'assainissement pour les particuliers (DFAP).

Septembre 2024

WEBINAIRE PEDOM : L'EAU DANS LA VILLE

📅 25 septembre 2024
📍 Madiana

Les Martiniquais ont pu s'informer sur les dispositifs d'aide au logement et obtenir des réponses concrètes à leurs questions en visitant la 2^{ème} édition du Salon du logement organisé par la DEAL. L'ODE a présenté le dispositif financier pour l'assainissement des particuliers (DFAP).

Novembre 2024

4^{ème} ASSISES OUTRE-MER DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

📅 6 et 7 novembre 2024
📍 Guadeloupe

Cet événement propose des retours d'expérience sur des solutions existantes permettant de répondre aux enjeux de l'assainissement non collectif, des discussions et des ateliers collaboratifs pour co-construire des plans d'actions avec la participation de l'ensemble des acteurs de la filière ANC en outre-mer.

FÊTE DE LA SCIENCE

📅 14 au 23 novembre 2024
📍 Martinique

Pour sa 33^{ème} édition, la Fête de la science vous plonge dans un « Océan de savoirs ». C'est une opportunité pour les jeunes (et les moins jeunes) de s'informer, de rencontrer les femmes et les hommes qui font la science d'aujourd'hui, et pourquoi pas de se découvrir une vocation grâce aux échanges d'idées et d'expériences.

26^{ème} OPÉRATION PAYS PROPRE

📅 15, 16 et 17 novembre 2024
📍 Madiana

L'OPP est une opération de nettoyage de sites naturels sur le littoral (plages, mangroves, îlets, etc.) de la Martinique par des participants bénévoles (scolaires, entreprises, associations).

Plus d'infos :



LE FORUM ODE ET VOUS

📅 19 novembre 2024
📍 Bourg des Trois-Îlets

À l'occasion de la journée mondiale des toilettes, le Forum « l'ODE & Vous » s'est tenu sur le thème « les eaux usées, qu'en fait-on ? » aux Trois-Îlets en partenariat avec la Ville, l'Espace Sud, le Parc Marin et la Marina des Trois-Îlets.

18^{ème} CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES FILTRES PLANTÉS

📅 24 au 29 novembre 2024
📍 Madiana

L'Association internationale de l'eau organise en Martinique la 18^{ème} Conférence sur les filtres plantés dédiée aux scientifiques et acteurs de l'assainissement. L'objectif est d'améliorer la collaboration et le partage d'expériences avec la région des Caraïbes et l'Amérique latine de manière plus globale, où l'intérêt et la recherche sont en plein essor. Le climat tropical, dans un contexte de changement global, nécessite de nombreuses adaptations par rapport aux règles de conception standard.

LES ASSISES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT EN OUTRE-MER

📅 26 au 28 novembre 2024
📍 Madiana

Les assises de l'eau et de l'assainissement en outre-mer réunissent les acteurs de l'eau et de l'assainissement de chaque territoire ultramarin en Martinique. Au programme des tables rondes et ateliers de travail sur les thématiques préoccupant les acteurs.

Nous y serons

UNE SEMAINE POUR L'EAU

📅 17 au 23 mars 2025
📍 Martinique

Pour la 6^{ème} année consécutive, l'Office de l'Eau organise l'opération « Une Semaine pour l'Eau ».

Les partenaires



Sur les partenaires institutionnels

Pour mettre en œuvre sa politique de protection et de reconquête des milieux aquatiques, l'ODE travaille en partenariat étroit avec les acteurs de l'environnement martiniquais.



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET CHAMBRES CONSULAIRES

CTM, CACEM, CAESM, CAPNM, CCIM, CMA, CAM



SERVICES DE L'ÉTAT ET AUTRES PARTENAIRES HISTORIQUES

ONF, PNMM, Conservatoire du Littoral, BRGM, DEAL, PNRM, DAAF, ARS, DM



CO-FINANCEURS

AFD, FEDER, OFB, ADEME, Banque des territoires, INTERREG



ODE
OFFICE DE L'EAU
MARTINIQUE



RECHERCHE

CNRS, INRAE, CIRAD, IFREMER, ENS, UA, ENTPE, MNHN



SENSIBILISATION, FORMATION & EXPERTISE

Rés'Eau, FREDON, Carbet des Sciences, UICN, CNFPT, Rectorat, Conservatoire National Botanique Martinique



RELATIONS INTERNATIONALES

PFE, CAWASA, CWWA, OI-EAU, DOWASCO, INRH, WASCO

Missions et gouvernance de l'ODE

Missions de l'ODE



Les missions

DE L'OFFICE DE L'EAU

Les Offices de l'Eau, établissements publics locaux, sont les pendants dans les départements d'Outre-Mer des agences de l'Eau sur le territoire hexagonal.



Développe la connaissance sur les milieux aquatiques et marins.



Appuie et conseille techniquement les territoires dans leurs projets.



Finance des projets structurants par le biais de redevances.



Informe, forme et sensibilise la population et les acteurs de l'eau.



Coopère avec des partenaires régionaux et internationaux.

La gouvernance de l'ODE

Le conseil d'administration

Le Conseil d'Administration de l'Office de l'Eau, émanation du CEB, a été réinstallé le 24 novembre 2023, et est présidé par M. **Lucien SALIBER**, Président de l'Assemblée de Martinique. Le CA est constitué de dix-huit membres hormis le Président.

Membres avec voix délibératives

Lucien SALIBER (Président du Conseil d'administration de l'ODE Martinique)

Représentants des Collectivités territoriales et de leurs groupements

9 membres :

- Olivier MARIE-REINE (CTM) ;
- David DINAL (CTM) ;
- Daniel MARIE-SAINTÉ (CTM) ;
- Lydia BEAULIEU (CTM) ;
- Arnaud RENE-CORAIL (Groupements de collectivités territoriales compétentes en matière d'eau et/ou assainissement) ;
- Jean-Marc ALEXANDRE (Groupements de collectivités territoriales compétentes en matière d'eau et/ou assainissement) ;
- Christian PALIN (Groupements de collectivités territoriales compétentes en matière d'eau et/ou assainissement) ;
- Émile GABRIEL (Groupements de collectivités territoriales compétentes en matière d'eau et/ou assainissement) ;

- Émile GONIER (Groupements de collectivités territoriales compétentes en matière d'eau et/ou assainissement).

Représentants des milieux socio-professionnels et des usagers de l'eau et des milieux aquatiques et littoraux

3 membres :

- Éric BELLEMARE (AFOC) ;
- Jean- Maurice MONTEZUME (Pêcheurs en eau douce) ;
- Alex PAVIOT (Chambre d'agriculture).

Représentants des associations agréées de consommateurs et de protection de l'environnement et des personnalités qualifiées dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques et littoraux

3 membres :

- Joseph BLEZES (APNE) ;
- Yasmina ELISABETH (ASSAUPAMAR) ;
- Josiane JOS-PELAGE (AMSES).

Représentants des services de l'Etat

3 membres :

- Jean-Rémi DUPRAT (DAAF) ;
- Stéphanie MATHEY-BASCOU (DEAL) ;
- Anne BRUANT BISSON (ARS).

Membres avec voix consultatives

- Jean-Christophe BOUVIER (Préfet de la Martinique, Commissaire du gouvernement ou son représentant) ;
- Michéla ADIN (Directrice Générale de l'ODE Martinique) ;
- Sylvie BOUDRÉ (Représentant du Personnel ODE).

Lexique

A

AFOC : Association Force Ouvrière Consommateurs
AMSES : Association Médicale pour la Sauvegarde de l'Environnement et de la Santé
ANC : Assainissement Non Collectif
APNE : Association pour la Protection de la Nature et de l'Environnement
ARS : Agence Régionale de Santé
ASSAUPAMAR : ASSociation pour la SAUvegarde du PAtrimoine MARTiniquais

B

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

C

CACEM : Communauté d'Agglomération du CEntre de la Martinique
CAESM : Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique
CAPNM ou CAP NORD : Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique
CARIBSAN : CARIBbean SANitation (assainissement caribéen)
CAWASA : CARibbean WAtER & Sewerage Association Inc.
CDL : Conservatoire Du Littoral
CEB : Comité de l'Eau et de la Biodiversité
CIP (Paul GAUGIN) : Centre d'Interprétation du Patrimoine
CIRAD : Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CLLAJ : Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes Martinique
CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique
COLDEN : COmité de Lutte contre la Délinquance ENvironnementale
CPGE : Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles
CTM : Collectivité Territoriale de Martinique

D

DAAF : Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DOM : Départements d'Outre-Mer
DOWASCO : DOminica WAtER and Sewerage COmpany Limited (service eau et assainissement de la Dominique)
DROM : Départements et Régions d'Outre-Mer

E

EEE : Espèce Exotique Envahissante
EH : Equivalent Habitant
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ERU : Eaux Résiduaire Urbaines
EVS : Environnement Ville Société

F

FPV : Filtre Planté de Végétaux

G

GEMAPI : GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations

I

IFREMER : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la MER
INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, et l'Environnement
INRH : Institut National de Recherche Halieutique
INSEE : Institut Nationale de la Statistique et des Études Économiques
INTERREG : INTER REGional (programme de coopération territoriale européenne afin de favoriser les échanges économiques et sociaux)
IOTA : Installations, Ouvrages, Travaux et Activités

M

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle

O

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économique
ODE : Office De l'Eau
OFB : Office Français de la Biodiversité
ONF : Office National des Forêts

P

PHEEAC : Pouvoirs Histories Esclavages Environnements Atlantique Caraïbe
PNMM : Parc Naturel Marin de Martinique
PNRM : Parc Naturel Régional de Martinique
PPI : Programme Pluriannuel d'Intervention
PRZHT : Pôle Relais Zones Humides Tropicales
PUMA : Pour Une Martinique Autrement

R

REMA : Restauration et Entretien des Mares des Antilles

S

SATASPANC : Service d'Assistance Technique et Administrative aux SPANC
SCOT : Schéma de COhérence Territoriale
SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
SFN : Solutions Fondées sur la Nature
SHS : Sciences Humaines & Sociales
SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif
SPE : Semaine Pour l'Eau

U

UA : Université des Antilles
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

Z

ZEC : Zones d'Expansion de Crue
ZHIEP : Zone Humide d'Intérêt Environnemental Particulier
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique
ZSGE : Zones Stratégiques pour la Gestion de l'Eau



Donnez VOTRE AVIS sur l'avenir de l'EAU en MARTINIQUE



Un questionnaire en ligne est disponible
du 25 novembre 2024 au 25 mai 2025 sur :
[HTTPS://AVIS-EAU-MARTINIQUE.COM/](https://AVIS-EAU-MARTINIQUE.COM/)



En savoir plus...

Le Comité de l'eau et de la biodiversité Martinique
<https://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/le-comite-de-l-eau-et-de-la-biodiversite-r137.html>

La Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement Martinique
<https://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/>

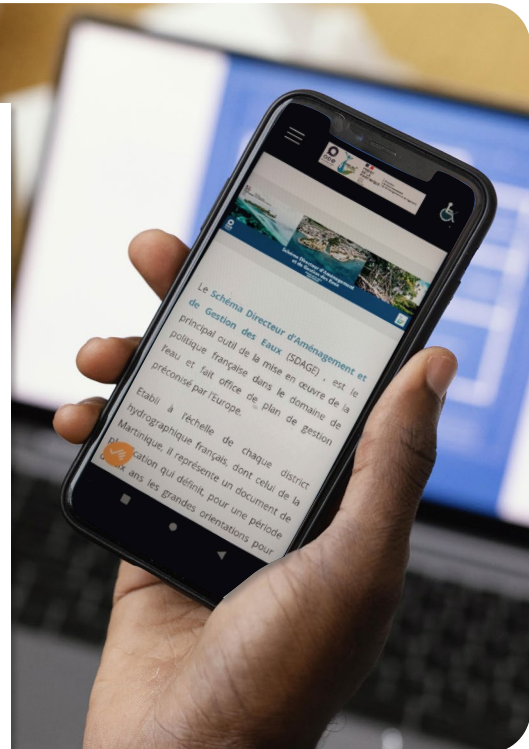
L'Office de l'eau Martinique
<https://www.eaumartinique.fr/oe-accueil>

L'Observatoire de l'eau de Martinique
<https://www.observatoire-eau-martinique.fr/>

Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Martinique 2022-2027
<https://avis-eau-martinique.com/telechargements/>

Les acteurs agissent localement (exemple)
<https://grandebaiemartinique.com/>

Le service public d'information sur l'eau
<https://www.eaufrance.fr/>



Vous ne disposez pas d'internet pour participer ?

Dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique, vous pouvez vous rendre dans l'un des 15 guichets France services déployés en Martinique.

<https://www.martinique.gouv.fr/Demarches/France-Service/France-Services-des-services-publics-au-coeur-des-territoires>

Les principaux documents sont aussi consultables à l'Office de l'eau Martinique sur rendez-vous au 0596 48 47 20.

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement



ODE
OFFICE DE L'EAU
MARTINIQUE

Illustrations : DEAL 972, MITEI, Agence de l'eau Rén-Meuse
Octobre 2024



NOUS CONTACTER
05 96 48 47 20
contact@eaumartinique.fr
www.eaumartinique.fr

NOUS SITUER
140 Boulevard de la Pointe des Nègres
97200 Fort-de-France

ODE Martinique
Office De l'Eau

